

Rendez-vous du 14 mai à Saignelégier! : Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 1976, à La Neuveville

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des
intérêts du Jura**

Band (Jahr): **48 (1977)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rendez-vous du 14 mai à Saignelégier !

1967, il y aura donc dix ans, presque jour pour jour, que l'ADIJ tenait son assemblée générale annuelle à Saignelégier.

1977, l'ADIJ, cette année, a désiré renouveler sa fidélité à cette terre franc-montagnarde, terre de rigueur et de beauté !

Que chacun de nos membres retienne d'ores et déjà la date du 14 mai 1977 !

Nous serions heureux de vous y rencontrer pour suivre le programme de notre assemblée annuelle qui a été établi de la manière suivante :

- 10 h. Assemblée générale.
- 11 h. 15 Conférence de M. Pierre Languetin, ambassadeur, directeur général de la Banque Nationale Suisse, sur la situation économique et financière actuelle.
- 12 h. 15 Réception par la Municipalité de Saignelégier.
- 13 h. Déjeuner à l'Hôtel Bellevue.

L'assemblée générale proprement dite se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture par le président central.
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 1976 à La Neuveville.
3. Rapport d'activité 1976.
4. Comptes 1976.
5. Budget et cotisations 1977.
6. Election d'un vérificateur des comptes.
7. Programme d'activité 1977-1978.
8. Désignation d'un membre d'honneur.
9. Divers et imprévu.

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 1976, à La Neuveville

Présidence : M. Frédéric Savoye, président central, Saint-Imier.

Procès-verbal : M. François Lachat, secrétaire général, Porrentruy.

Présents : environ 120 membres et invités.

1. Ouverture

M. Frédéric Savoye, président central, ouvre la séance à 9 h. 35 et s'adresse aux membres réunis dans la salle du Cinéma « Le Musée » en ces termes :

Les pays de vignobles ont une poésie de richesse et d'abondance qu'ignore la montagne. Du raisin plein les vignes, des tonnes plein la cave... et goûte par-ci et chante par-là... C'est la peine à pleins bras, mais la joie à plein cœur, débordante, du verre au bout du bras tendu qui est comme une offrande à la lumière, un remerciement au pays. Nous les Jursiens, les Francs-Montagnards, les Prévôtis, les Ajoulot, les Erguëliens, les Lauonnais, les Delémontains, qu'est-ce qu'on a comme vendanges ? Nous autres, nous n'avons pas cette ample et belle franchise du vin... nous avons tous une âme de distillateurs... et nous distillons tout, le genièvre, la gentiane, les gratte-cul, la sorbe, les prunelles, les bélosses, les beutchins, les alises... c'est la poésie rude et forte, sans doute un accent du pays et qui atteint sa perfection dans la damassine... qui n'est pas une eau de vie pour mignards !

Mais aujourd'hui, quittons donc pour quelques heures notre âme de distillateur et acceptons comme un remerciement à notre patrie jurassienne ce paysage de lac et de collines !

La Neuveville. Une petite ville... mais combien accueillante. Fondée par l'évêque de Bâle, Gérard de Vuippens, pour servir de bastion avancé de l'évêché et faire échec aux visées agressives des comtes de Neuchâtel. La Neuveville fut construite de 1312 à 1318. Le prince lui accorde dès l'origine une charte de franchises qui lui

assure une grande liberté. Placée à la frontière des langues, elle est un boulevard modeste, mais combien efficace de la Suisse romande. Au point de vue économique son destin semble fixé. La Neuveville reste ce qu'elle a toujours été, une terre à vignes, une cave à vin. L'industrie horlogère, prolongement de la fabrication fine apportée autrefois par les Genevois s'est installée modestement dans cette petite ville. Et du passé, La Neuveville a maintenu et étendu le cadre de ses institutions scolaires. Elle a renforcé sa tradition de ville d'études à l'usage des jeunes gens désireux de s'initier à la culture française.

Assise au soleil, le dos au rocher, effleurant l'eau du pied, la vieille petite cité nous reçoit aujourd'hui à bras ouverts. Soyez donc tous les bienvenus !

Suite à son allocution, le président central se plaît à relever la présence des personnalités suivantes qu'il salue tout particulièrement :

MM. Oscar Troehler, procureur du Jura, Albert Giauque, député, les préfets M. Houlmann, R. Macquat, J. Stadelmann et J. Jobé, J.-M. Visinand, représentant de la Municipalité de La Neuveville, H. Gorgé, président de Pro Jura, A. Sintz, représentant de l'Emulation, H. Carnal, président de l'Institut jurassien, B. Merrenat, président de l'Université populaire, R. Baumann, urbaniste en chef de l'Office du plan d'aménagement cantonal pour le Jura-Seeland, M. Rey, adjoint au délégué pour le développement économique, P.-E. Bergerat, de l'Office cantonal pour la formation professionnelle, R. Sigrist,

agent consulaire de France en Suisse, et J. Schaller, membre d'honneur, président de la Jurassienne.

M. Savoye donne également connaissance de la lettre d'excuse du Conseil-exécutif du canton de Berne et regrette l'absence de M. R. Steiner, ancien président et président d'honneur de l'ADIJ, que la maladie retient toujours.

Des salutations toutes spéciales vont à l'orateur du jour, M. le professeur Denis Maillat, de Neuchâtel, dont la conférence, relève M. Savoye, ne manquera pas de susciter l'intérêt des personnes présentes.

M. Savoye rend enfin hommage au travail des membres du comité central et des commissions de l'ADIJ. Il remercie les instances fédérales, cantonales et communales qui ont accordé leur aide à l'ADIJ dans les domaines financier, économique et politique, et le président d'ajouter :

« En 1975, lors de notre dernière assemblée générale, la récession — d'aucuns l'appelaient la crise — sévissait fortement dans notre pays jurassien. Avions-nous atteint le creux de la vague ? Les prévisions allaient bon train ! Les réponses étaient évasives. Dans nos villes et villages, comme du reste à travers toute la Suisse, l'économie était secouée... chômeurs, chômeurs partiels... leurs statistiques s'enflaient. Dans plusieurs localités du Jura on se remémorait les années 1930-1936. A cela s'ajoutaient les tensions politiques, l'intolérance, climat guère favorable à l'économie.

Aujourd'hui, juin 1976, est-ce la fin de la crise ? L'amélioration de la conjoncture internationale gagne peu à peu la Suisse. La reprise est nette et certaine, oui, mais quelque chose change. Notre conseiller fédéral, M. E. Brugger, lance un avertissement en disant :

« Les événements de ces dernières années nous ont contraints de réviser notre attitude à bien des égards ; nous nous trouvons devant des situations qui exigent des attitudes nouvelles. Des associations économiques et des groupes d'intérêts, qui durant la haute con-

joncture rejetaient toute intervention de l'Etat en matière de politique conjoncturelle et qui lui reprochaient une ingérence dans l'économie de marché et dans la liberté du commerce et de l'industrie, en appellent pendant la récession à l'aide de l'Etat sans égard aux principes de notre ordre politique. Nous ne pourrions pas nous offrir plus longtemps le luxe de telles contradictions, continue M. Brugger. L'Etat n'est pas seulement un facteur économique bien réel, il est aussi un élément régulateur nécessaire en politique économique.

Personne ne croit plus sérieusement au retour d'une croissance stable, équilibrée et harmonieuse pour ces prochaines années ! Nous nous heurterons toujours à des problèmes conjoncturels structurels et de politique du marché de l'emploi. L'inflation n'est de loin pas vaincue sur le plan mondial. Certains pensent même que nous n'allons que vers une remontée économique passagère et que nous aurons une nouvelle récession mondiale vers 1980. On demande aux responsables politiques de tout mettre en œuvre afin d'éviter cette issue. Il ne faut cependant pas oublier qu'on ne peut conduire avec compétence la politique économique, que si les compétences nécessaires sont octroyées ! » Retenons cet avertissement et reprenons la situation d'aujourd'hui. La reprise, je l'ai dit, est nette, elle n'est pas encore générale, elle le sera d'ici la fin de l'année. La machine n'est pas cassée... mais comme le dit plus haut M. Brugger, il est probable que les pays industriels se retrouveront malgré une relative euphorie en 1976, devant une difficile situation à moyen terme (disons vers 1980).

Je crois personnellement que 1975 a été une année de résistance, un palier qui devrait nous permettre de repartir de l'avant et pour la Suisse, il y eut une victoire : l'inflation a courbé la tête !

Un autre point positif : si 1975 a été difficile, le pays a conservé intactes ses capacités industrielles et financières. Presque toutes les industries d'expor-

tation importantes du point de vue emploi annoncent une augmentation des rentrées de commandes plus nette que ne justifient les facteurs saisonniers. Il semble en même temps que la production et les ordres en carnets s'accroissent. Les stocks ont fortement diminué. Nous devons donc travailler et prospector, nous devons aborder avec détermination les prochains mois de 1976, année cruciale qui marque le redémarrage de notre économie ! Tout le monde l'attendait cette reprise. Toutes les statistiques étaient observées avec beaucoup d'attention (chômage, etc.). La reprise, après avoir démarré aux USA, au Japon, en Allemagne et dans quelques autres pays, nos partenaires européens, a passé enfin nos frontières.

En 1975, les sociétés dans leur ensemble, ont serré leurs budgets, compressé leurs dépenses inutiles, pour finalement passer la tempête sans trop de dommage ; et pendant cette période, face aux difficultés qu'elles rencontrent, elles se sont tournées vers de nouveaux marchés pour chercher à commercialiser des produits substitués, et ces efforts commencent en 1976, donc aujourd'hui, à porter leurs fruits. Economiquement plus compétitives — car sortant de cette « cure » — nos entreprises semblent pouvoir mieux lutter sur les marchés extérieurs avec de meilleures chances de succès que ces cinq dernières années. La reprise est donc également suisse ! Je le répète, elle était attendue.

Pourtant il faut nous garder à l'esprit qu'elle n'est ni un mot, ni une manne, mais la résultante d'une multitude de facteurs et d'attitudes. Comme tous les pays européens, mais peut-être encore plus du fait de notre taille, nous dépendons du reste de la planète ! Donc chacun dans son milieu se doit de tout faire pour la conforter, cette reprise et l'améliorer, car c'est de chacune de nos attitudes personnelles dans notre activité économique quotidienne qu'elle se maintiendra chez nous en Suisse.

Et cela est aussi valable chez nous, soit sur le territoire du canton en devenant,

soit sur celui de la patrie jurassienne du canton de Berne. Pour que cette reprise s'améliore, n'oublions pas que notre économie a un absolu besoin — pour se renforcer et se développer harmonieusement, efficacement et de manière dynamique — d'un climat où l'intolérance est exclue, où les menaces, les violences, les injures lancées à tort et à travers ont cessé, et où la Constitution et les lois du pays sont respectées.

- d'un climat favorable à des nouvelles implantations ;
- d'un climat permettant un développement à long terme des entreprises nées et établies chez nous,
- d'un climat d'entente d'une terre politiquement partagée, peut-être temporairement, mais où chacun a le droit d'avoir une opinion sans pour cela penser que c'est la seule vraie, la seule sincère, la seule objective et la seule qui compte,
- d'un climat où enfin la démocratie n'est pas seulement un mot, mais qui signifie que si les libertés individuelles sont sacrées, l'on ne doit jamais oublier que le premier devoir est de les respecter... même quand elles vous gênent en vous restreignant au nom, bien entendu, du sacré intérêt général !

Je le répète, la reprise économique n'est ni un mot, ni une manne ! Elle est le résultat de multitudes de facteurs et d'attitudes. Chacun, dans son milieu, se doit de tout faire pour la conforter, pour l'améliorer et pour finalement assurer une économie saine, progressiste et harmonieuse pour le bien-être de nos populations citadines et rurales. »

L'ordre du jour est ensuite accepté et l'on procède à la nomination de deux scrutateurs : MM. O. Troehler et R. Baumann.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 1975, à Delémont

Il a paru dans le bulletin N° 5 du mois de mai 1976 et est accepté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 1975

Suite au mandat confié par l'assemblée générale au comité central concernant la question de l'avenir de l'ADIJ, il est aujourd'hui encore impossible de faire des propositions valables.

Quantité de suggestions, propositions ou critiques sont parvenues à la direction, elles seront analysées avec tout le soin voulu. Un dossier complet sera présenté probablement lors de l'assemblée générale de 1977.

La discussion n'est pas demandée. Le rapport est alors accepté à l'unanimité. Le président central remercie la direction, les présidents de commission, le secrétaire général ainsi que les membres du comité central en formulant encore le vœu que ces derniers participent plus régulièrement aux séances.

4. Comptes 1975

Ils sont présentés par M. Jean Jobé, trésorier. Les comptes 1975 se soldent par un excédent de dépenses de 4 151 fr. 55. M. René Domont, président de la commission de vérification, donne connaissance du rapport de sa commission. Il félicite la direction pour sa gestion exemplaire et le secrétaire comptable pour la parfaite tenue des comptes. Enfin, M. Domont propose à l'assemblée d'accepter les comptes 1975 et d'en donner décharge à la direction ; ce qui est admis à l'unanimité.

5. Budget et cotisations 1976-1977

Le trésorier présente le budget 1976, lequel fait apparaître un excédent de dépenses de 12 352 fr. 40. Il est accepté à l'unanimité.

Aucun changement n'est apporté aux cotisations.

6. Election d'un vérificateur des comptes

En remplacement de la commune de Delémont, dont le mandat arrive à échéance, l'assemblée accepte à l'unanimité la proposition du comité central : la commune de Saignelégier.

La commission est donc constituée de la manière suivante : président, M. René Domont, Courtedoux ; membres : communes de La Neuveville et de Saignelégier.

7. Programme d'activité

Le programme est présenté par le secrétaire général, M. François Lachat, qui propose à l'assemblée de l'accepter. Ce qui est fait par acclamation. Le programme a paru dans le bulletin N° 7 du mois de juillet 1976. Le président central adresse ensuite ses remerciements à M. Lachat et à son équipe.

8. Divers et imprévu

Le président central remercie, pour terminer, Mme Marianne Troehler ainsi que MM. Otto Stalder et Marcel Houlmann, pour la parfaite organisation de l'assemblée générale de 1976.

Il est 10 h. 50 lorsque la séance est levée.

Pour l'ADIJ

Le président central :
Frédéric SAVOYE

Le secrétaire général :
François LCHAT

Pour tous vos travaux de :

Chauffages centraux
Installations sanitaires
Couverture tout genre
Ferblanterie
Ventilation

une seule adresse :


A. Marchand & Fils
Delémont

1807

ma banque



Union de Banques Suisses



Nouvelle adresse : 8, rue du 23-Juin
Téléphone 066 65 12 41
2900 PORRENTUAY

1810

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

1809

II. Rapport d'activité 1976

1. Introduction

L'ADIJ a rencontré beaucoup plus de difficultés que durant les années précédentes, surtout dans certaines de ses commissions. Néanmoins, elle a pu maintenir, voire renforcer son activité dans les domaines suivants : protection de la nature, sauvegarde du patrimoine, trafic ferroviaire et questions conjoncturelles.

2. Organes de l'association (état au 31 décembre 1976)

2.1. Président d'honneur

René Steiner, ancien président central de l'ADIJ, Delémont.

2.2. Membres d'honneur

Albert Comment, Dr en droit, ancien juge fédéral, Lausanne.

Virgile Moine, Dr phil., ancien conseiller d'Etat, Liebefeld.

Henri Weibel, instituteur, Saint-Imier.

René Baumgartner, Dr ès sciences, ancien professeur, Delémont.

Charles Zimmermann, ancien vice-préfet, Saignelégier.

Ernest Lœffel, ingénieur agronome, La Neuveville.

Hans Bühler, ancien conseiller municipal, Tramelan.

Henri Huber, conseiller d'Etat, Liebefeld.

Paul Andrey, ancien maire, La Neuveville.

Waldémar Wüst, ancien directeur de l'Ecole secondaire, Moutier.

Jean Christe, instituteur, Courrendlin.

Oscar Schmid, avocat, Nidau.

Jean Schaller, professeur, Delémont.

2.3. Comité central

Membres de la direction

F. Savoye, ancien directeur, Saint-Imier, président.

F. Lachat, Porrentruy, secrétaire général.

J. Jobé, préfet, Porrentruy.

R. Berdat, greffier e.r. du tribunal, Moutier.

M. Houlmann, préfet, Prêles.

Membres fondateurs

Delémont : E. Ammann, conseiller municipal.

Laufon : A. Studer, employé de chancellerie.

Moutier : M. Beurret, conseiller municipal.

Porrentruy : R. Voisin, conseiller municipal.

ADOR : A. Gobat, député-maire, Tavannes.

Président d'honneur

R. Steiner, ancien président central de l'ADIJ, Delémont.

Communes

Saint-Ursanne : Ch. Moritz, maire.

Bassecourt : R. Donzallaz, conseiller communal.

Saignelégier : P. Simon, conseiller communal.

Grellingue : A. Schmidlin, commerçant.
Courchapoix : P. Frund, maire.
Saint-Imier : F. Lœtscher, maire.
La Neuveville : Mme M. Troehler, ancienne conseillère municipale.
Granges : G. Christe, conseiller communal.

Membres collectifs

Pro Jura : O. Schmid, avocat, Nidau.
La Jurassienne : J. Schaller, professeur, Delémont.
Chambre de commerce Jura-Bienne : P. Schoch, directeur, Delémont.
Centre-Jura : P. Paupe, directeur, Montfaucon.
Région Jura : G. Scherrer, maire, Delémont.
ADEP : E. Parietti, directeur, Porrentruy.

Membres individuels

F. Boillat, avocat, Moutier.
S. Kohler, conseiller d'Etat, Courgenay.
G. Morand, directeur, Belprahon.
G. Renggli, fondé de pouvoir, Delémont.
H.-U. Sulser, archiviste, Bâle.
Font également partie du comité central les présidents des commissions de l'ADIJ.

2.4. **Commissions** (état à fin décembre 1976)

Affaires communales (depuis 1934).

Président : M. R. Monnat, Liebefeld (1974).
Secrétaire : M. J.-M. Fleury, Moutier (1975).

MM. R. Berdat, Moutier (72), R. Choffat, Tramelan (76), J.-C. Crevoisier, Moutier (74), R. Domont, Courtedoux (67), M. Faivre, Porrentruy (67), M. Friedli, Sonvillier (68), M. Gugelmann, Tramelan (73), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), F. Monnin, Courrendlin (59), J. Mottet, Orvin (68), F. Savoye, Saint-Imier (73), A. Tschumi, La Neuveville (68), G. Walther, Bienne (71).

Agricole (depuis 1944).

Président : M. H. Cuttat, Courtemelon (65).
Secrétaire : M. R. Frund, Courgenay (71).

MM. R. Berdat, Moutier (72), M. Beuret, Le Bémont (57), J. Biétry, Les Enfers (65), J. Cerf, Delémont (47), P. Donis, Delémont (68), J.-R. Dumoulin, Plagne (76), R. Eschmann, Delémont (68), P. Fleury, Porrentruy (44), I. Gerber, Montfaucon (70), W. Gobat, Crémines (68), E. Grossenbacher, Chavannes (55), A. Guélat, Delémont (58), M. Houlmann, La Neuveville (73), W. Houriet, Belprahon (68), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), M. Nicolet, Tramelan (50), F. Savoye, Saint-Imier (73), J. Studer, Charmoille (50), E. Tramaux, La Ferrière (76), C. Voisin, Corgémont (68).

Aménagement du territoire (depuis 1967).

Président : M. M. Faivre, Porrentruy (67).
Secrétaire : M. Ch. Frund, Porrentruy (67).

MM. R. Baumann, Bienne (69), R. Berdat, Moutier (72), J.-Cl. Bouvier, Porrentruy (67), J. Christe, Courrendlin (67), H. Cuttat, Courtemelon (67), A. Denis, Porrentruy

(68), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), J.-P. Miserez, Delémont (74), F. Savoye, Saint-Imier (73).

Economique (depuis 1973).

Président : * M. J. Boinay, Bienne (73).

Secrétaire : * M. R. Vuillemin, Bienne (74).

MM. M. Berberat, Saint-Imier (74), R. Berdat, Moutier (74), * G. Bossy, Boncourt (74), F. Claude, Porrentruy (74), H. Cuttat, Courtemelon (74), J. Demagistri, Delémont (74), * A. Denis, Porrentruy (74), R. Dumont, Reconvilier (74), F. Erard, Moutier (74), M. Faivre, Porrentruy (74), R. Fiechter, Tramelan (74), * Ph. Holzer, Moutier (74), M. Houlmann, Prêles (74), J. Jeanbourquin, Les Bois (74), J. Jobé, Porrentruy (74), F. Lachat, Porrentruy (74), * D. Maillat, Neuchâtel (74), Ch. Marty, La Neuveville (74), G. Morand, Belprahon (74), A. Mottaz, Delémont (74), G. Renggli, Delémont (74), F. Savoye, Saint-Imier (74), P. Schoch, Delémont (74), Ch. Stampfli, Saint-Imier (74), E. Staubli, Laufon (74), J. Wolfender, Saint-Imier (74), J. Zahno, Moutier (74).

* Membres du bureau.

Formation professionnelle (depuis 1956).

Président : M. R. Jardin, Delémont (56).

Secrétaire : Mme M. Rais, Delémont (76).

MM. R. Berdat, Moutier (72), P.-E. Bergerat, Berne ; P. Billieux, Porrentruy (56), H. Bourquin, Berne (63), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), R. Oswald, Delémont (70), L.-P. Poirier, Porrentruy (67), F. Savoye, Saint-Imier (73), R. Schindelholz, Delémont (66).

Des forêts et du bois (depuis 1969).

Président : M. A. Salomoni, Moutier (69).

Secrétaire : M. G. Letté, Delémont (69).

MM. F. Bachmann, Courtételle (74), R. Berdat, Moutier (72), P. Beuret, Saignelégier (73), R. Bourquin, Courtelary (71), A. Corbat, Vendlincourt (71), J.-P. Farron, Delémont (70), Ch. Fleury, Courroux (70), Ch. Frund, Porrentruy (69), Ph. Gigandet, Tavannes (70), P. Kümin, Laufon (75), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), J. Mottet, Orvin (69), D. Roches, Roches (70), A. Röthlisberger, Glovelier (70), F. Savoye, Saint-Imier (73), A. Studer, Tavannes (70).

Protection de la nature (depuis 1937).

Président : M. P. Donis, Delémont (73).

Secrétaire : Mme L. Bouvier, Porrentruy (71).

MM. F. Bachmann, Courtételle (73), F. Benoît, Romont (71), R. Berdat, Moutier (72), J.-Cl. Bouvier, Porrentruy (66), R. Brahier, Lajoux (75), A. Brogli, Saint-Ursanne (70), W. Bucher, Delémont (71), F. Erard, Moutier (70), J.-F. Gauchat, Courtelary (71), L. Grosjean, Saignelégier (51), E. Guéniat, Delémont (72), G. Hauri, Tramelan (50), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), M. Juillard, Porrentruy (75), F. Lachat, Porrentruy (73), W. Linder, Delémont (76), M. Monbaron, La Neuveville (73), P.-A. Rebetez, Les Breuleux (76), F. Savoye, Saint-Imier (73), M. Thomi, Moutier (71), † H. Treu, Bienne (56).

Sauvegarde du patrimoine jurassien (depuis 1939).

Président : M. J. Christe, Courrendlin (65).

Secrétaire : M. E. Chavanne, Moutier (67).

MM. R. Berdat, Moutier (72), W. Bourquin, Bienne (51), F. Erard, Moutier (74), M. Faivre, Porrentruy (67), G. Gerster, Laufon (75), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), C. Kleiber, Moutier (45), F. Lachat, Porrentruy (73), M. Lapaire, Porrentruy (59), R. Lévy, Delémont (66), F. Savoye, Saint-Imier (73), M. Schindelholz, Delémont (60), W. Zeugin, Montfaucon (60).

Sociale (depuis 1944).

Président : M. G. Rais, Delémont (70).

Secrétaire : Mme P. Reusser-Vuilleumier, Reconvillier (69).

Secrétaire d'enquêtes : M. G. Nusbaumer, Delémont (73).

MM. R. Berdat, Moutier (72), P.-A. Berger, Delémont (71), P. Etique, Bressaucourt (70), J.-J. Fehr, Bellelay (70), Mlle E. Fischbacher, Tavannes (69), M. Gallina, Moutier (55), M. Girardin, Moutier (70), Dr J.-R. Helg, Delémont (71), M. Houlmann, La Neuveville (73), Mme M. Jeanneret, Tramelan (69), J. Jobé, Porrentruy (72), Mlle M. Koller, Delémont (69), F. Lachat, Porrentruy (73), J.-D. Liengme, Bienne (62), M. Petermann, Bassecourt (58), D. Petitjean, Courtelary (71), F. Savoye, Saint-Imier (50), W. Schaffter, Belprahon (66), Mme A.-M. Mira da Silva, Delémont (72), Mme M. Troehler, La Neuveville (76).

Trafic ferroviaire (depuis 1951).

Président : M. A. Denis, Porrentruy (73).

Secrétaire : M. G. Keller, Porrentruy (73).

MM. MM. R. Berdat, Moutier (72), W. Burla, Laufon (70), M. Chappuis, Delémont (69), R. Domeniconi, Berne (75), G. Frepp, Moutier (69), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), H. Landry, La Heutte (51), F. Loetscher, Saint-Imier (71), A. Merlet, Tavannes (51), R. Piller, Granges (54), P. Robert, Bienne (70), O. Schmid, La Neuveville (51), P. Schoch, Delémont (60), F. Savoye, Saint-Imier (73), H.-U. Sulser, Bâle (70), J. Steiner, Péry (70), G. Trœsch, Bienne (66), Ch. Zimmermann, Saignelégier (51).

Routière (depuis 1951).

Président : M. P. Freléchoz, Delémont (75).

Secrétaire : M. R. Lévy, Delémont (75).

Représentants de l'ADIJ : MM. M. Houlmann, La Neuveville (73), F. Lachat, Porrentruy (73), F. Savoye, Saint-Imier (73).

Tourisme pédestre (depuis 1938).

Président : M. O. Stalder, La Neuveville.

Secrétaire : M. J. Aegerter, La Neuveville.

Représentants de l'ADIJ : MM. R. Berdat, Moutier (72), F. Savoye, Saint-Imier (74).

Commission extraordinaire « Avenir de l'ADIJ » (depuis 1975)

Président : M. F. Savoye, Saint-Imier (75).

Secrétaire : M. F. Lachat, Porrentruy (75).

Mme M. Trœhler, La Neuveville (76) et

MM. H. Cuttat, Courtemelon (75), M. Gallina, Moutier (76), R. Monnat, Liebefeld (75), E. Parietti, Porrentruy (75), P. Paupe, Montfaucon (75), G. Rais, Delémont (75), A. Salomoni, Moutier (75).

Questions conjoncturelles (depuis 1976)

Président : M. L.-P. Poirier, Porrentruy (76).

Secrétaire : M. G. Nusbaumer, Delémont (76).

MM. P.-E. Bergerat, Berne (76), P. Billieux, Porrentruy (76), F. Châtelain, Tramelan (76), F. Erard, Moutier (76), P. Etique, Bressaucourt (76), M. Faivre, Porrentruy (76), E. Gafner, Moutier (76), M. Gallina, Moutier (76), A. Giauque, Prêles (76), R. Jardin, Delémont (76), J.-D. Liengme, Bienne (76), Ch. Marty, La Neuveville (76), F. Membrez, Diesse (76), G. Sauvain, Belprahon (76), R. Schindelholz, Delémont (76), E. Staubli, Laufon (76), E. Turba, Saint-Imier (76).

2.5. Effectif des membres

Au 31 décembre 1976, l'effectif des membres se présentait ainsi :

14	membres d'honneur ;
131	communes ;
77	sociétés ayant un caractère d'utilité publique ou économique ;
151	entreprises industrielles et commerciales ;
972	membres individuels ;
<hr/>	
1345	total des membres ;
425	abonnés au bulletin « Les Intérêts du Jura ».

3. Administration

3.1. Séances

Le comité central a tenu trois séances en 1976 et la direction s'est réunie neuf fois durant l'année ; l'ADIJ a reçu, d'autre part, beaucoup d'invitations, auxquelles elle s'est efforcée de répondre.

3.2. Relations avec d'autres groupements

L'ADIJ est affiliée aux organisations suivantes et y est représentée par les personnes dont le nom est indiqué entre parenthèses :

Association bernoise du tourisme pédestre (O. Stalder).

Association cantonale bernoise pour la protection de la nature (F. Gauchat et G. Hauri).

Association pour le plan d'aménagement régional (J. Jobé).

Association pour la défense et l'aménagement de l'Orval [ADOR] (A. Gobat).

Association pour le développement économique du district de Porrentruy [ADEP] (F. Lachat).

Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien [ASPRUJ] (F. Savoye et J. Christe).

Association romande pour la protection des eaux [ARPEA] (F. Savoye).

Bernische Erdöl AG (F. Savoye).

Jura [Région Jura] (F. Lachat).

Jura bernois Pétrole SA (F. Savoye).

Cartel romand d'hygiène sociale et morale [HSM] (G. Nusbaumer).

Centre-Jura (P. Paupe).

Chambre de commerce française en Suisse (direction).

Chambre de commerce Jura-Bienne (direction).

Chambre de commerce suisse en France (direction).

Comité d'action Pro Transjurane (F. Savoye, A. Gobat, M. Houlmann et P. Simon).

Comité pour l'entretien du Château du Schlossberg (J. Jobé, F. Savoye et F. Lachat).

Commission suisse pour le port de Bourogne (J. Jobé).
Conférence cantonale des horaires (direction).
Fédération des sociétés du Pied-du-Jura (A. Denis).
Fonds de bourses jurassien et biennois (F. Savoye).
Groupement romand des institutions d'assistance publique et privée [GRIAPP]
(G. Nusbaumer).
Ligue suisse pour la protection de la nature [Association cantonale pour la protection de la nature] (L. Grosjean).
Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine national (J. Christe).
Loterie cantonale Seva (F. Savoye).
Pro Doubs (J.-C. Bouvier).
Société cantonale d'économie et d'utilité publique (J. Jobé).
Caisse maladie La Jurassienne, Cortébert (F. Savoye).
Ecole jurassienne et Conservatoire de musique, Delémont (F. Savoye).
Ecole jurassienne de perfectionnement (F. Savoye).
Fondation du Vieux-Bellelay (direction).
Parc jurassien de la Combe-Grède (direction).
Société jurassienne de développement Pro Jura (direction).
Société jurassienne d'Emulation (direction).
Société du Musée de La Neuveville (M. Houlmann).
Université populaire jurassienne (direction).

La direction de l'ADIJ est en relations amicales, régulières ou occasionnelles avec les sociétés ou organisations suivantes :

Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH).
Association des communes bernoises (R. Monnat et F. Lachat).
Association pour le développement du Nord vaudois.
Chambre de commerce de Bâle.
Chambre de commerce de Belfort.
Comité de restauration de la Collégiale de Saint-Ursanne.
Commission cantonale d'experts pour l'examen des problèmes du tourisme (F. Lachat).
Commission cantonale pour le maintien et le développement d'entreprises industrielles et artisanales dans le canton de Berne.
Commission de l'étang de la Gruère.
Conférence économique du trafic romand.
Fédération jurassienne des bourgeoisies.
Fédération jurassienne des caisses maladie.
Foire suisse de Bâle.
Fonds national de la recherche scientifique.
Heimatschutz bernois.
Institut jurassien.
Société de géographie et d'ethnologie de Bâle.
Société pour la protection des rives du lac de Bienne.
Société pour la protection des rives des lacs de Thoune et de Brienz.
Syndicat d'initiative de Bâle.
Volkswirtschaftskammer des Emmentals.

3.3. Finances

L'exercice 1976 boucle avec un excédent de recettes s'élevant à Fr. 964.85.
Un excédent de dépenses de Fr. 12 352.40 avait été budgétisé pour l'exercice 1976.
Les subventions versées à l'ADIJ par l'Etat ont été de Fr. 38 000.— (Fr. 35 000.—, subvention ordinaire et Fr. 3000.—, destinés à la propagande touristique).

Le produit de la Seva s'est monté à Fr. 43 188.90 et celui de la Loterie à numéros à Fr. 69 558.70.

Suite à la notification des nouvelles valeurs officielles, la valeur comptable de l'immeuble a subi une nette augmentation. Elle passe de Fr. 111 300.— à Fr. 146 900.—. La différence entre l'ancienne et la nouvelle estimation, à savoir Fr. 35 600.—, a été portée en augmentation du compte « capital ».

En ce qui concerne les fonds spéciaux, à l'exception des intérêts produits par les titres et les carnets d'épargne et des cotisations émanant des bordiers du chemin d'Outremont pour ce compte, aucune opération importante n'a été effectuée.

L'ADIJ, pour sa part a versé des subventions pour un montant de Fr. 13 161.45, notamment :

Club jurassien des arts, Moutier.
Musée jurassien, Delémont.
Fonds de bourses jurassien et biennois.
Association pour l'éducation musicale.
Marché-Concours de Saignelégier.
Concours hippique de Tramelan.
Braderie bruntrutaine.
Course de côte Saint-Ursanne - Les Rangiers.
Le Quadrille, Porrentruy.
Quinzaine culturelle, Moutier.
Jeux sans frontière, La Neuveville.
Commune des Bois, sauvegarde du patrimoine.
Maison des œuvres, Saint-Ursanne.
Contribution au chemin d'Outremont.
Fête jurassienne de chant, Porrentruy.
Ecole de musique, Delémont.
Régiment d'infanterie 9.
Commission sociale, rapport général d'activité.
Fédération romande des consommatrices, Jura.
Syndicat d'élevage bovin, Belprahon.
Syndicat d'élevage bovin du Haut-Jura.
Fédération jurassienne des syndicats bovins.
Chambre d'agriculture jurassienne.
Commission routière jurassienne.
Tourisme pédestre jurassien.

Les comptes 1976 ont été bouclés au 31 décembre 1976.

4. Activité du comité

La répartition des fonctions au sein de la direction n'a pas changé :

— président central : M. F. Savoye, Saint-Imier ;
— vice-président : M. R. Berdat, Moutier ;
— trésorier : M. J. Jobé, Porrentruy ;
— assesseur : M. M. Houlmann, Prêles ;
— secrétaire général : M. F. Lachat, Porrentruy.

La responsabilité des différentes commissions est distribuée de la façon suivante :

M. Rémy Berdat, vice-président : — commission sociale ;
— commission économique
— commission pour la formation professionnelle ;
— commission du tourisme pédestre.

- M. Jean Jobé, trésorier : — commission pour l'aménagement du territoire ;
 — commission pour la protection de la nature ;
 — commission des affaires communales ;
 — commission pour le trafic ferroviaire.
- M. Marcel Houlmann, assesseur : — commission routière ;
 — commission agricole ;
 — commission pour la sauvegarde du patrimoine ;
 — commission des forêts et du bois.

Quant au président central, M. Frédéric Savoye, et au secrétaire général, M. François Lachat, ils assurent la planification globale des activités de l'ADIJ.

4.1. Conférence des présidents

La conférence des présidents de commission s'est réunie à trois reprises. Les problèmes que rencontrent les présidents de commission ont fait l'objet de discussions larges et ouvertes. Le principal souci de la conférence des présidents a été de coordonner les activités de l'ADIJ entre les différentes parties du Jura. Ces réunions furent présidées par le président central ou le secrétaire général.

4.2. Rencontre des « cinq grandes associations »

Comme l'année précédente, les bureaux de l'Emulation, Pro Jura, l'ADIJ, l'Université populaire et l'Institut jurassien se sont réunis à deux reprises en 1976 afin d'étudier et d'harmoniser les activités dans les sept districts.

4.3. Trafic ferroviaire

Une délégation a rencontré M. Figini, responsable des horaires CFF, le 25 août 1976, à Berne. Lors de cette rencontre, les principes généraux de l'horaire 1977-1979 ont été discutés ; plusieurs modifications ont été proposées, notamment pour l'Ajoie, le vallon de Saint-Imier et la vallée de Tavannes (cf. chiffre 5.10).

4.4. Service de documentation socio-économique et statistiques jurassiennes

La ventilation des statistiques et la mise sur pied d'un service de documentation socio-économique sont des problèmes importants qui requièrent l'aide extérieure. L'adjoint au délégué pour le développement économique, M. Michel Rey, auquel la direction s'est adressée, a dû répondre négativement, les fonds qui sont à sa disposition ne lui permettant

pas légalement de fournir l'aide désirée. Néanmoins, une collaboration (par service de prêt) a été acceptée par les deux parties.

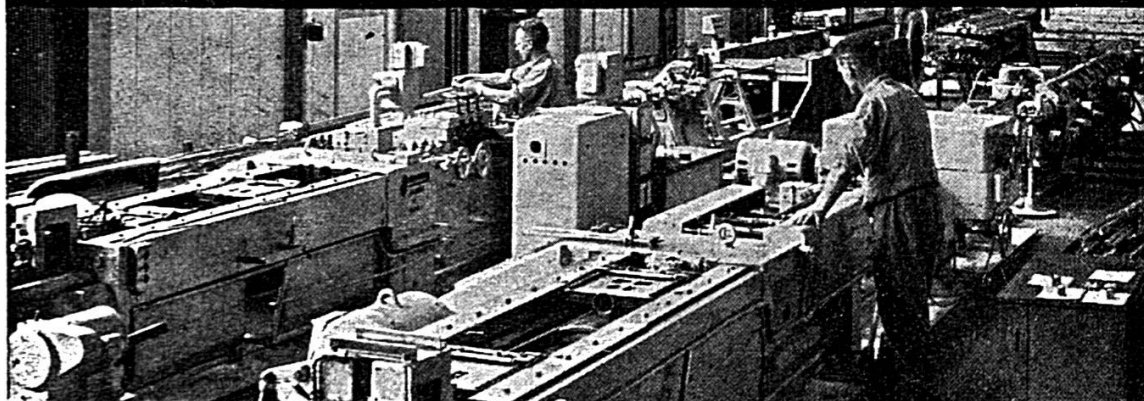
4.5. Formation professionnelle

La Journée des apprentis méritants a fêté, en 1976, son vingtième anniversaire. C'est à Delémont, le 2 juillet, que 34 lauréats provenant du Jura et de Bienne romande se sont retrouvés pour être récompensés. Le principe de cette manifestation est de couronner les efforts des apprentis les plus méritants pour leurs résultats obtenus lors des examens de fin d'apprentissage des écoles préprofessionnelles, artisanales et commerciales. Il nous est agréable de souligner l'appui généreux prêté à cette occasion par la Municipalité de Delémont, l'Office cantonal de la formation professionnelle, de la Fédération suisse des maîtres mécaniciens, de l'Association jurassienne des plâtriers-peintres, de l'ancien président de la commission d'école, M. Reinhard Bauder ainsi que par les maisons : La Générale SA, Matériaux de Construction SA, Swiza, Von Roll et Wenger SA. A ces précieux donateurs vont nos remerciements et notre considération. Cette journée, pleinement réussie, s'est soldée par un excédent de dépenses de Fr. 2839.95 (1906.95 en 1974 et 3662.85 en 1975), ce qui représente, par apprenti Fr. 83.52 (Fr. 47.67 en 1974 et 91.57 en 1975).

4.6. Mémento

L'édition 1977 du mémento des autorités fédérales, cantonales et de district est sorti de presse ce printemps. Il est à la disposition du public.

BOILLAT SA

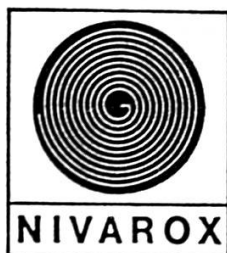


laminaires et tréfileries
spécialistes du laiton et alliages de cuivre
tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28
Boillat SA Reconvilier Suisse

1814

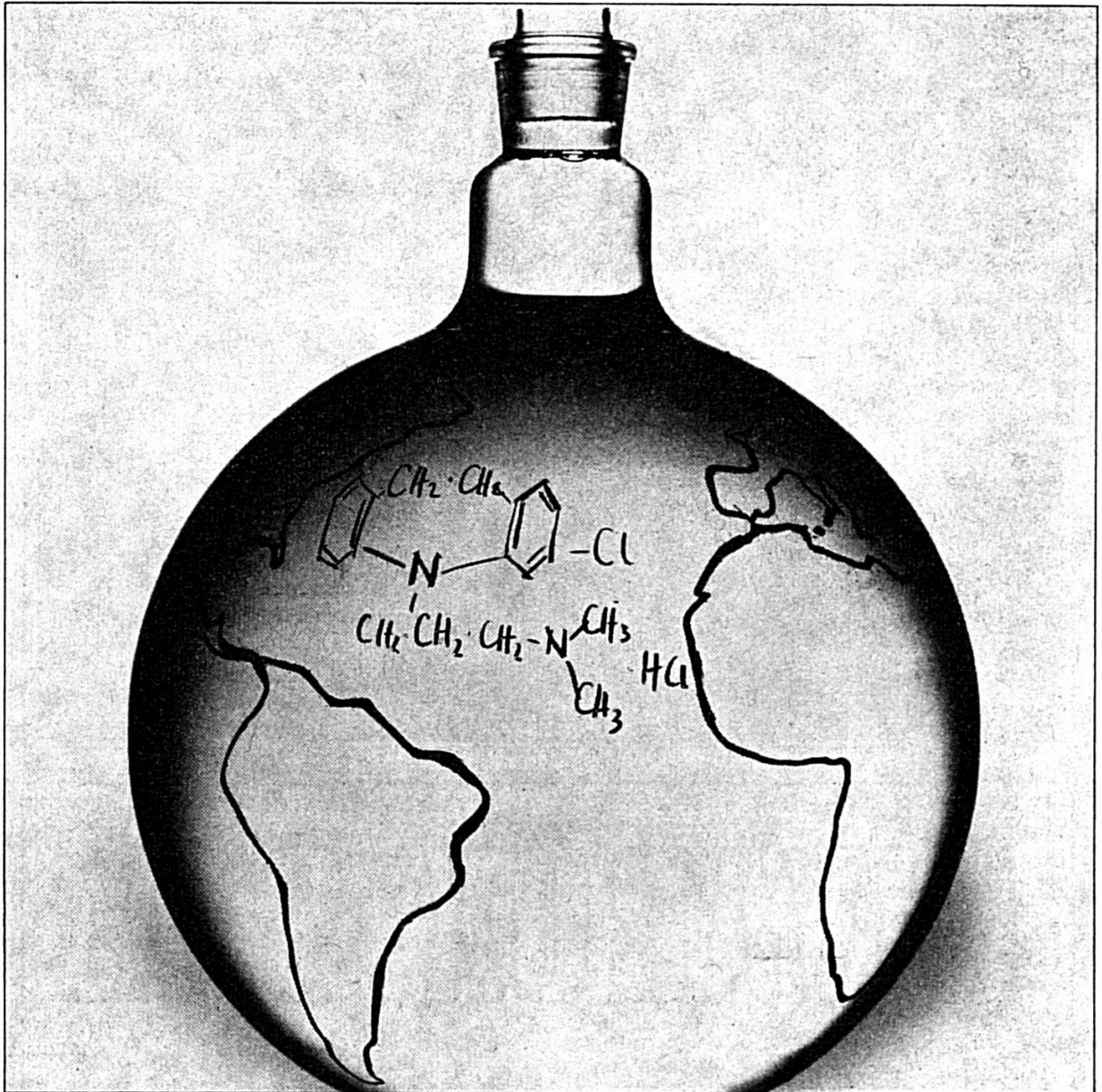
NIVAROX S.A.

Manufacture de spiraux



2610 Saint-Imier

1816



UN NOUVEAU MONDE

De jour en jour le monde rapetisse. La chimie, au contraire, élargit journallement les limites du microcosme. Elle travaille avec des molécules, des atomes, du protoplasme; elle analyse, sépare, lie. Elle transforme, améliore, crée. C'est ça l'invention, l'innovation, la clef du futur.

CIBA-GEIGY

1826

4.7. Bulletin et presse

Un des soucis principaux de l'ADIJ est de manifester une présence régulière et constante au sein de l'opinion publique par l'intermédiaire des media. C'est ainsi qu'une vingtaine de communiqués de presse ont été diffusés et que plusieurs émissions TV et radio ont été consacrées aux activités de l'ADIJ.

Le bulletin « Les Intérêts du Jura » a paru comme d'habitude douze fois en 1976. Le chiffre moyen du tirage pour l'année a été de 2000. Les textes représentent un total de 276 pages (264 en 1975) et la publicité 197 (164 en 1975). Nous adressons nos sentiments de gratitude aux rédacteurs occasionnels, aux annonceurs et aux abonnés.

La vente des bulletins au numéro a accusé une nette augmentation par rapport à l'année précédente. En effet, 350 bulletins ont été vendus par les soins du secrétariat en 1976, contre 260 en 1975.

Quant aux comptes du bulletin ils se soldent par un excédent de dépenses de Fr. 13 451.25 (16 997.05 en 1975), soit Fr. 7.59 (9.35 en 1975) par membre ou abonné.

4.8. Questions conjoncturelles

La commission des questions conjoncturelles a été constituée dans le but d'étudier et d'examiner certaines conséquences de la crise économique. Elle a charge de faire des propositions de mesures à prendre par l'ADIJ en collaboration avec d'autres organismes ou organisations. Son président est M. Louis-Paul Poirier, de Bure, et son secrétaire, M. Gabriel Nusbaumer, de Delémont.

4.9. Office de développement économique jurassien (ODEJ)

L'Association pour le développement économique du district de Porrentruy (ADEP), organisation membre de l'ADIJ, s'est adressée au comité central en vue de confier à l'ADIJ le mandat suivant :

« Lors de son assemblée générale du 14 juin 1976, après avoir obtenu tous les renseignements nécessaires, les

membres présents, groupant des milieux politiques, économiques, touristiques, syndicaux et agricoles, demandent à l'ADIJ, d'entente avec les associations existantes, de présenter, dans un délai fixé au 31 décembre 1976, un projet de création d'un Office de développement économique jurassien, dans le cadre du nouveau canton du Jura. »

Au cours de la séance du 22 octobre 1976, le comité central, à l'unanimité, a accepté cette mission. Une commission ad hoc a été constituée ; la tâche de cette commission était d'étudier le projet et d'établir des propositions.

4.10. Etude écologique de la Sorne

Les conditions

d'une animation scientifique

Les conditions fondamentales sont les suivantes :

- l'animation scientifique débouchera à la fois sur la recherche fondamentale et appliquée afin d'intéresser valablement un groupe régional d'une certaine diversité professionnelle et sociale ;
- le sujet de recherche sera limité au moins dans une première étape cohérente, tout en espérant des développements ultérieurs forcément plus problématiques au départ ;
- en outre, le sujet choisi permettra de toucher, avec une certaine chance de succès, des groupes régionaux (pouvoirs locaux, sociétés, enseignants...), pas nécessairement motivés, mais confrontés dans le quotidien à des réalités scientifiques.

Cadre du bassin versant de la Sorne

On comprendra qu'une étude écologique d'un petit bassin versant, spécialement concrétisée par le fonctionnement de cours d'eau, convenait à une expérience d'animation régionale dans le domaine scientifique. Le choix se porta sur la Sorne, affluent de la Birse, elle-même tributaire du Rhin. La surface du bassin versant exploré se situe autour de 210 km² avec un développement complet du réseau hydrographique de 125 km.

(dont 20 km. de rivière moyenne et le reste de ruisseaux) ; 23 communes avec une population totale d'environ 25 000 habitants se partagent le territoire. La bonne moitié de la population est dispersée dans les villages et hameaux ; la ville de Delémont avec 12 000 habitants et ses problèmes urbains se trouve à l'aval, pratiquement à la confluence Sorne-Birse.

Organisation du travail

L'expérience a débuté en août 1974 avec une quinzaine de participants, de professions différentes touchant plus ou moins directement aux problèmes de l'eau et travaillant pratiquement tous dans la région concernée ou à proximité. Un encadrement scientifique fut assuré par le Laboratoire d'hydroécologie de Besançon. Depuis une dizaine d'années ce laboratoire étudie notamment le bassin du Doubs, y compris les régions suisses faisant partie du bassin dubisien. La ligne de partage entre les bassins rhodanien et rhénan, peu touchée par les dernières glaciations (Sorne, Cœuvatte, Largue, Lucelle et Ill) est d'un intérêt paléogéographique évident.

Une vingtaine d'enseignants, dans le cadre de stages pratiques en sciences naturelles, collaborèrent également à l'étude et bénéficièrent de l'approche globale de plus en plus précise liée à l'avancement progressif des travaux sur le bassin de la Sorne. A certaines occasions un dialogue intéressant et constructif fut déclenché sur des problèmes concrets avec la population riveraine (autorités communales, sociétés, Université populaire, etc.).

L'étude, dans son approche fondamentale, s'est terminée en août 1976 et se concrétise par une publication dans le bulletin (septembre et octobre)¹, complétée par un petit tirage d'un « Dossier technique sur la Sorne »².

Méthode d'étude

Le fonctionnement d'un réseau hydrographique dépend de l'ensemble des constituants du bassin versant. On se

trouve en face d'une multitude de paramètres mésologiques qui furent regroupés dans les principaux niveaux suivants :

1. Hydrogéologie : la structure karstique prédominante dans le bassin de la Sorne ne simplifie pas l'approche. Les travaux récents³ de Monbaron, participant à l'animation, ont permis d'obtenir une représentation globale satisfaisante.
2. Utilisation des surfaces : forêt, agriculture et vocations naturelles du territoire.
3. Population riveraine : charges des habitats humains et activités industrielles.
4. Composantes morphologiques (nature des fonds, section mouillée...), composantes dynamiques (débits, spécialement durant l'étiage) et composantes thermiques (régimes du réseau).
5. Chimie de la rivière et des principaux affluents : analyses de routine de l'eau et des métaux lourds dans les mousses aquatiques.

L'efficacité de fonctionnement du cours d'eau se mesure en se référant à des critères biologiques. Seules les biocénoses (végétaux aquatiques, faune benthique et poissons, peuvent apporter des mesures objectives. Il faut cependant les placer dans les niveaux typologiques naturels en relation avec la structure longitudinale des cours d'eau⁴. Cela serait très difficile si l'on n'avait pas à disposition la méthode des indices biotiques⁴, testée notamment sur l'ensemble du bassin du Doubs⁵. Cette méthode « se réfère à la fois à la nature et à la diversité de la macrofaune benthique (invertébrés vivant sur le fond et les pierres du cours d'eau), prélevée selon un processus normalisé ». Les observations biocénotiques peuvent être ensuite ramenées à cinq classes de qualité biologique (de la qualité normale à une pollution très importante). Ainsi, on obtient une vision globale et actuelle du réseau hydrographique où les dysfonctionnements apparaissent. Ceux-ci peuvent avoir pour cause, évidemment, des

pollutions, mais aussi des atteintes à la morphologie. A ce stade la précision des observations mésologiques permet un bon diagnostic.

Projets d'aménagement souhaitable

Le seul constat scientifique n'est pas suffisant, encore faut-il l'utiliser avec pertinence pour autant que la population riveraine concernée réagisse, ce qui pourrait dépendre d'une action ultérieure d'animation régionale. Sur la base de l'étude écologique de la Sorne, un aménagement souhaitable a été proposé. Il vise à obtenir dans les meilleures conditions, sur l'ensemble du réseau, une qualité biologique normale. Ce but peut être

atteint par des actions échelonnées impliquant une gestion globale du bassin versant et non pas une gestion sectorielle.

Dans cette optique, des projets sont présentés avec une double référence dans l'espace (épurations, maintien du potentiel en eau, maîtrise du bilan d'eau) et dans le temps (trois échéances). De cet ensemble, on retiendra deux aspects, spécialement sur le plan technique : épuration rurale par technologie douce et travaux d'amélioration de la morphologie du cours d'eau. A partir de modèles repérés et fonctionnant sur le bassin de la Sorne, il s'agirait de les étudier avec plus de précision pour les réaliser par ordre d'urgence aux endroits critiques.

Références bibliographiques

Les publications sur la Sorne sont distribuées par le Secrétariat de l'ADIJ, case postale 344, 2740 Moutier 1.

1. « Etude écologique de la Sorne », tirage à part des bulletins de l'ADIJ, Fr. 5.—
2. « Dossier technique sur la Sorne », comprenant le tirage à part ci-dessus, 51 tableaux et documents, 4 cartes polychromes au 1 : 25 000, Fr. 35.—
3. M. Monbaron, « Contribution à l'étude des cluses du Jura septentrional » (thèse), Genodruck, Bienne, 1975, 208 p.
4. « La pollution des eaux continentales - Incidences sur les biocénoses aquatiques », Gauthier-Villars, 1976, 285 p.
5. J. Verneaux, « Cours d'eau de Franche-Comté » (massif du Jura). Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs - essai de biotypologie. Thèse, analyses scientifiques, Université de Besançon, 1973, 260 p.

5. Activité des commissions

5.1. Commission des affaires communales

La division politique du Jura n'a pas permis à la commission des affaires communales de poursuivre ses activités. La mise en veilleuse de la commission sera proposée.

5.2. Commission agricole

Président : M. H. Cuttat, Courtemelon (1965)

Secrétaire : M. R. Frund, Courgenay (1971)

La commission agricole a siégé une fois. L'étude des projets de zones protégées et agricoles (une partie de l'Ajoie, des Franches-Montagnes et du Jura méridional) a retenu toute l'attention de la commission. Lors de la séance, les participants ont pu constater les problèmes

complexes qui se posent pour la délimitation de telles zones.

Le bureau a réglé les affaires courantes. Le président et le secrétaire de la commission agricole ont remis des diplômes aux ouvriers agricoles qui sont au service du même employeur depuis plus de dix ans.

5.3. Commission pour l'aménagement du territoire

Président : M. M. Faivre, Porrentruy (1967)

Secrétaire : M. Ch. Frund, Porrentruy (1967)

Les mutations importantes dues à l'éclatement du Jura ont posé beaucoup de problèmes à la régionalisation. La création des nouvelles régions a retenu toute notre attention et nous y avons collaboré.

L'examen des dossiers de construction dans les zones de protection a été une part importante du travail de la commission. Cette année la majorité des cas a été traitée dans l'Ajoie et les Franches-Montagnes. De moins en moins dans les districts du Sud.

Environ 400 heures de travail ont été consacrées à conseiller et à expertiser, sans les travaux de secrétariat.

Il nous paraît utile de présenter le bilan partiel ci-après :

Projets déposés par des bureaux techniques	10	5,5 %
architectes qualifiés	6	3,5 %
personnes non qualifiées	167	91,0 %
	<u>183</u>	<u>100,0 %</u>

Les projets présentés ont été classés qualitativement comme suit :

totalelement insuffisants	73	40 %
à modifications importantes	71	39 %
à modifications simples	35	19 %
corrects sans modification	4	2 %
	<u>183</u>	<u>100 %</u>

Quelques dossiers furent particulièrement importants tels :

- l'affaire de l'Hôtel du Soleil à Develier. Un rapport a mis en lumière les aspects juridiques techniques du problème. Il a permis aux autorités concernées de préparer leurs décisions.
- Des lotissements ont été examinés, soumis par la Direction des travaux publics.
- En collaboration avec la commission pour la protection de la nature et celle de la protection du patrimoine, quatre oppositions à certains projets ont été préparées.

— L'implantation de lignes électriques HT à travers le Jura fut examinée.

— Enfin on ne peut guère passer sous silence l'affaire de l'année, le projet de Sassey sur Ocourt. Dès le début, la commission a été saisie du problème et s'est particulièrement étonnée du bruit fait autour de ce monstre que l'on jugeait mort-né pour une raison essentielle ; celle d'être situé dans une zone de protection soumise aux arrêtés fédéraux urgents. Cette décision avait été prise sur proposition de la commune par le canton avec l'aide des commissions de l'ADIJ. Dès le début de la procédure, forts de savoir qu'aucune dérogation dans ce genre de projet ne serait accordée des instances supérieures ; nous avons tranquilisé les intéressés les plus directs.

Mais les bruits les plus divers ont couru et les promoteurs paraissaient bien trop sûrs de leur aboutissement, allant jusqu'à prétendre à la complicité de certaines autorités. Afin de mieux connaître le sujet et de conseiller la direction de l'ADIJ la commission a analysé le projet. Il fut rapidement démontré que l'étude n'était pas sérieuse et qu'aucune garantie économique et financière n'apparaissait après quelques calculs de rentabilité. De plus, rien ne justifiait la destruction d'un biotope rare et d'un paysage remarquable.

D'entente avec la direction de l'ADIJ notre politique fut de soutenir techniquement les opposants et particulièrement la commune d'Ocourt. Mais nous avons fait connaître assez tôt à la Société Sassey SA notre appréciation négative des chances de succès de leur projet.

L'affaire fut refusée. Il fallait qu'elle le fût par les gens du lieu. Ce fut une belle leçon de défense du patrimoine des gens du Clos-du-Doubs. Bien

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HÔTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	L. Gatherat 066 75 56 63
COURTEMAICHE	RESTAURANT DE LA COURONNE (CHEZ L'CABRI) - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	Famille L. Maillard 066 66 19 93
DELÉMONT	HÔTEL DE LA BONNE-AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert de mars à décembre	Famille W. Courto 066 22 17 58
DELÉMONT	BUFFET DE LA GARE Relais gastronomique - Salles pour ban- quets et sociétés	Famille P. Di Giovanni 066 22 12 88
DELÉMONT	HÔTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres tout confort Salles pour banquets et sociétés	Oscar Broggi 066 22 17 77
DEVELIER	HÔTEL DU CERF Cuisine jurassienne - Chambres - Salles	Charly Chappuis 066 22 15 14
LAJOUX	HÔTEL DE L'UNION Chambres confortables - Salles pour ban- quets et sociétés - Cuisine campagnarde	Famille R. Etique-Nayner 032 91 91 18
MOUTIER	HÔTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	Famille Tony Loetscher 032 93 41 61
MOUTIER	HÔTEL SUISSE Rénové - Grandes salles	Famille M. Brioschi-Bassi 032 93 10 37

1821

LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J.-ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariages - Salles pour banquets	Jean Marty 038 51 36 51
PLAGNE	HÔTEL DU CERF Cuisine soignée - Confort	Mme N. Gros- jean-Fischer 032 58 17 37
PORRENTRUUY	BUFFET DE LA GARE Le restaurant des gourmets et des gour- mands de tous les pays	R. et M. Romano 066 66 21 35
PORRENTRUUY	HÔTEL TERMINUS Hôtel avec douches - Bains - Lift - Restau- rant français - Bar - Salle de conférence Discothèque	L. Corisello- Schär 066 66 33 71
LES RANGIERS	HÔTEL DES RANGIERS Salles pour banquets - Mariages - Sémi- naires - Chambres tout confort - Cuisine soignée	Famille Chapuis-Koller 066 56 66 51
SAIGNELÉGIÉ	HÔTEL BELLEVUE Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aména- gés pour séminaires - Tennis - Prix spé- ciaux en week-end pour skieurs de fond	Hugo Marini 039 51 16 20
SAIGNELÉGIÉ	HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages - Cham- bres tout confort, très tranquilles	M. Jolidon- Geering 039 51 11 21/22
SAINT-IMIER	HÔTEL DES XIII-CANTONS Relais gastronomique du Jura	C. et M. Zandonella 039 41 25 46
TAVANNES	HÔTEL DE LA GARE Salle pour sociétés, banquets et fêtes de famille - Chambres avec eau courante chaude et froide - Salle de bains - Douche	Famille A. Wolf-Béguelin 032 91 23 14
VENDLINCOURT	HÔTEL DU LION-D'OR Chambres confortables - Salles pour ban- quets - Cuisine campagnarde	Huguette et Jean-Marie Helg 066 74 47 02

qu'ils soient parmi les plus protégés du Jura ils sont aussi parmi les moins privilégiés de l'économie. Leurs démonstrations saines et tranquilles de ne se laisser impressionner ni par quelques appas mirobolants ni par les millions sont significatives et respectables. La suite leur a donné mille fois raison. Mais il fallait le faire. Cet épisode nous a beaucoup occupés. Sur la base de nos rapports l'ADIJ a pu accomplir son rôle de soutien aux communes, aux collectivités locales et régionales avec des données solides. La preuve en est que toutes nos conclusions ont été reprises par celles de l'examen préalable officiel.

- Une année riche en événements certes. La loi fédérale sur l'aménagement fut refusée. Notre enquête préalable avait fait apparaître que les Juras-siens étaient fatigués des contraintes et des difficultés de l'aménagement. Les législations cantonales paraissaient déjà lourdes à porter. Il ne fallait pas en rajouter de la Confédération, aussi l'ADIJ n'a pas pris position. La Constituante n'en a pas moins voté des articles très solides et encourageants en matière d'aménagement du territoire, de protection et

de gestion des ressources naturelles.

- Nous avons collaboré au groupe de travail spécial pour l'étude des problèmes d'information et d'informatique. Un intérêt réjouissant s'est manifesté à l'égard de ces travaux par des organismes de la Confédération et quelques cantons romands.
- L'ASPAN Suisse occidentale nous a demandé d'aider à l'organisation de son assemblée générale dans le Jura-Nord, nous avons répondu à ce vœu.
- Le bulletin de l'ADIJ a publié les condensés du colloque sur l'informatique en février. En septembre - octobre un résumé des plus importants a paru sur l'étude faite par « Sornajac » sur la Sorne. Nous en recommandons particulièrement les conclusions traitant directement de certains aspects essentiels mais très peu connus de l'aménagement en rapport avec le patrimoine hydraulique et biologique du Jura.
- Une activité marginale qui se greffe à la protection des sites est celle de renseigner sur les différents types de subventions en matière d'aide à la construction et de protection des monuments. Ce n'est pas moins de 50 cas qui ont ainsi été traités.

5.4. Commission économique

Président : M. J. Boinay, Bienne (1973)

Secrétaire : M. R. Wuillemin, Bienne (1974)

La commission économique a développé durant la période écoulée deux activités :

- La participation à la publication d'un fichier industriel par la Chambre de commerce Jura-Bienne et l'ADIJ. Ce document sorti à l'occasion de la Foire européenne d'automne de la sous-traitance, présente les entreprises industrielles assujetties à la loi sur le travail. Y figure la quasi-totalité des entreprises sises dans le Jura. Il donne des indications sur l'activité

et l'équipement industriel des entreprises.

Un même document existe pour tous les cantons romands.

- L'organisation d'un cours sur le fonctionnement économique de l'entreprise. Durant dix-huit soirées de trois heures chacune, seize participants se sont retrouvés pour « jouer » le rôle d'équipes directrices d'une entreprise. Sur la base de scénarios donnés par l'animateur, les participants prenaient des décisions économiques

nécessités par la situation de l'entreprise. Ces décisions étaient chiffrées sur les tableaux de bord de l'entreprise : bilan, compte d'exploitation, compte de pertes et profits, tableau analytique de répartition des

charges. Puis les résultats étaient comparés et passés au crible de la critique.

Cette pédagogie active a rencontré un intérêt soutenu chez les participants.

5.5. Commission pour la formation professionnelle

Président : M. R. Jardin, Delémont (1956)

Secrétaire : Mme M. Rais-Charmillot, Delémont (1976)

C'est en 1957, qu'eut lieu pour la première fois, la Journée des apprentis méritants. La manifestation s'est déroulée à Delémont. En 1966, pour le dixième anniversaire, Delémont fut à nouveau choisi. Pour le vingtième anniversaire, en 1976, la future capitale du canton du Jura eut une fois encore l'honneur de recevoir les apprentis méritants du Jura et de Bienne romande. C'est à l'aula de l'école primaire du Gros-Seuc que se retrouvèrent le 2 juillet apprentis, maîtres d'apprentissage, parents et membres des autorités, soit 120 personnes.

La commission pour la formation professionnelle a principalement pour but d'encourager les jeunes à apprendre parfaitement leur métier et surtout de récompenser, chaque année, les plus méritants d'entre eux. En 1976, trente-quatre apprenties et apprentis ont été choisis parmi les quelque huit cents jeunes qui ont terminé leur apprentissage dans l'ensemble des sept districts jurassiens et de Bienne romande.

Après avoir salué les personnalités présentes, dont M. Frédéric Savoye, président de l'ADIJ, M. Rémy Berdat, membre du bureau de cette association, M. Jean Keller, représentant la Municipalité de Delémont, ainsi que les orateurs, M. Roger Jardin, président de la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ, se plut à féliciter les lauréates et les lauréats.

Dans son exposé, M. Jardin rappela « que nous vivons dans un contexte de progrès continu et renouvelé ; une génération est le témoin de transformations considérables, qui laissent à peine à l'homme le temps de s'adapter. Il faut et

il faudra de plus en plus progresser. Le progrès est un avancement, un développement vers un mieux. » M. Jardin encouragea les jeunes à se perfectionner dans tous les domaines, à établir des rapports amicaux, à développer la confiance réciproque, à travailler au bien et au bonheur de tous.

M. Jean Keller, représentant de la Municipalité de Delémont fit l'historique de sa ville et mentionna les principales industries qui font la prospérité de Delémont. S'adressant principalement aux jeunes, il leur dit : « Vous disposez d'une solide formation et vous avez hâte de faire vos premières armes. Quelle que soit la profession que vous exercerez, vous vous apercevrez bien vite que votre domaine d'activité est si vaste que, pour être efficace, il vous faudra inévitablement songer à parfaire votre formation, à vous spécialiser et à vous tenir constamment au courant des progrès réalisés dans votre secteur d'activité. »

Il appartenait ensuite à M^e Jacques Saucy, représentant de l'industrie et des maîtres d'apprentissage d'encourager cette jeunesse studieuse : « L'effort que vous connaissez et que vous pratiquez sera toujours payant et rien de valable ne se fera sans lui. Réussir dans la vie, ce n'est pas accéder aux honneurs ou à la richesse. Réussir dans la vie c'est savoir, en toutes circonstances, se comporter en femmes et en hommes responsables, dignes et libres. »

Ce fut ensuite M. Michel Bouele, apprenti méritant, de s'exprimer au nom des jeunes : « Il faut que chaque patron attache plus d'importance à l'information dans l'entreprise. Il serait bénéfique et agréable

de créer une certaine ambiance familiale aussi au travail car c'est en parlant, en communiquant, qu'on peut atteindre un objectif, pleinement conscients du rôle que nous avons à jouer, à tous les échelons. On souhaite que le maître d'apprentissage s'intéresse d'un peu plus près au travail et aux problèmes de ses apprentis.» M. Bouele demanda encore qu'il y ait une meilleure coordination entre les écoles et les entreprises. Il faudrait, dans l'enseignement, laisser une plus grande place à la discussion. Dans le but de rendre l'école attractive et plus vivante, M. Bouele, apprenti méritant, suggère de consacrer, au moins une fois par trimestre, deux heures à une conférence sur un sujet d'actualité. L'apprenti ne doit pas être défavorisé par rapport à l'étudiant qui est très gâté sur le plan des activités culturelles.

Puis M. Frédéric Savoye a clos la partie oratoire : « Vous débutez dans votre carrière. Ces débuts revêtent une importance à laquelle on n'attache pas toujours l'attention qu'ils méritent. Je puis affirmer que le succès que l'on obtient plus tard dans sa vie professionnelle, dépend dans une large mesure de la façon dont on y aura débuté. Aujourd'hui, tout spécialement, l'existence dite moderne, actuelle, est une lutte perpétuelle où la loi de la sélection est et deviendra encore plus impitoyable ! où les médiocres et les dilettantes sont battus d'avance. Jeune fille, jeune homme, sache donc te concentrer sur ton activité, prends conscience de tes forces et de tes limites et consacre à ton travail le meilleur de toi-même. »

Ces différents discours ont été entrecoupés de productions du Groupe folklorique de Delémont placé sous la direction de M. Châtelain.

Avant de clore cette manifestation, M. Jardin se fit un plaisir de pouvoir remettre en plus des cadeaux de l'ADIJ (un diplôme et un prix d'une valeur de 50 fr.), une assiette-souvenir peinte à la main par l'artiste delémontaine Marie-Josée Prince, offerte par la Municipalité, couteaux et nécessaires de couture, offerts

par la maison Wenger SA, un canif de poche offert par la maison Swiza. Des dons en espèces furent également remis par l'Office cantonal de la formation professionnelle ; La Générale SA, boîtes de montres, Delémont ; Von Roll, usine des Rondez ; les Matériaux de Construction SA ; la Fédération suisse des maîtres mécaniciens ; l'Association jurassienne des plâtriers-peintres et de M. Reinhard Bauder, ancien président de la commission d'école. A tous, un chaleureux merci.

En cette période de récession, de difficultés, que les maîtres d'apprentissage, les membres du corps enseignant, que tous les responsables de la formation professionnelle, n'oublie pas que les jeunes sont l'avenir du pays ; qu'ils méritent d'être pris au sérieux, d'être bien formés, aidés, conseillés. La commission pour la formation professionnelle s'efforce d'atteindre ce but.

Statistiques

Nombre des lauréats pendant vingt ans

1957 :	12 lauréats
1958 :	20 lauréats
1959 :	22 lauréats
1960 :	26 lauréats
1961 :	25 lauréats
1962 :	25 lauréats
1963 :	26 lauréats
1964 :	28 lauréats
1965 :	30 lauréats
1966 :	31 lauréats
1967 :	34 lauréats
1968 :	37 lauréats
1969 :	35 lauréats
1970 :	30 lauréats
1971 :	41 lauréats
1972 :	30 lauréats
1973 :	38 lauréats
1974 :	40 lauréats
1975 :	40 lauréats
1976 :	34 lauréats
Total :	<u>604 lauréats</u>

Répartition par district

Laufon :	34 lauréats
Porrentruy :	88 lauréats
Delémont :	163 lauréats
Franches-Montagnes :	29 lauréats
Moutier :	186 lauréats
Courtelay :	91 lauréats
La Neuveville :	4 lauréats
Bienne :	9 lauréats
Total :	<u>604 lauréats</u>

Classement par profession

Acheveurs de boîtes	2
Appareilleur	1
Boulangers-pâtisseries	20
Bouchers-charcutiers	23
Coiffeuses	23
Coiffeurs	5
Compositeurs typographes	16
Conducteurs typographes	2
Couturières	16
Coupeurs en chaussures	2
Charpentiers	2
Décolleteurs	20
Dessinateurs en bâtiment	18
Dessinateur en chauffage	1
Dessinateurs en génie civil	24
Dessinateurs en machines	31
Dessinateurs en microtechnique	5
Droguistes	3
Employés (es) de commerce, de banque, d'administration	88
Employés (es) de laboratoire	8
Etagistes décorateurs (trices)	3
Electroplaste	1
Electricien sur autos	1
Ferblantiers appareilleurs	2
Forgerons	3
Forestiers-bûcherons	6
Horlogers praticiens	16
Horlogers rhabilleurs	6
Installateur sanitaire	1

Maçons	12
Marbrier	1
Maréchal-forgeron	1
Mécaniciens ajusteurs	19
Mécaniciens de précision	51
Mécaniciens faiseurs d'étampes	3
Mécaniciens outilleurs	9
Mécaniciens en automobiles	24
Mécaniciens sur machines	2
Mécaniciens électroniciens	4
Micromécaniciens	2
Menuisiers-ébénistes	12
Menuisiers-modeleurs	3
Modeleur en chaussures	1
Monteurs électriciens	28
Monteur en chauffage central	1
Monteurs d'appareils électroniques	2
Outilleur d'horlogerie	1
Papetier	1
Peintres	6
Piqueuse en chaussures	1
Remonteurs horlogers complets	3
Ramoneur	1
Radio-électriciens	23
Serruriers de construction	4
Scieur	1
Tourneur de boîtes or	1
Tourneur de boîtes	1
Technicien dentiste	1
Vendeuses et vendeurs	36
Total	<u>604</u>

Statistique des récompenses choisies

Livres :	199 lauréats
Disques :	67 lauréats
Outillage professionnel :	81 lauréats
Appareils photos :	23 lauréats
Montres et réveils :	165 lauréats
Articles ménagers :	24 lauréats
Divers :	45 lauréats
Total :	<u>604 lauréats</u>

5.6. Commission des forêts et du bois

Président : M. A. Salomoni, Moutier (1969)

Secrétaire : M. G. Letté, Delémont (1969)

Administration

Aucune modification n'est intervenue dans la composition de la commission des forêts et du bois au cours de l'année.

Activité

Au cours de l'année la commission s'est réunie à deux reprises pour discuter du marché des bois dans le Jura.

Il faut à regret constater que les diver-

gences apparues déjà au cours des années passées n'ont pas pu être aplanies cette année. Les pourparlers concernant les prix, butant sur des positions rigides de part et d'autre, ont abouti à une impasse. Pour la première fois depuis sa réorganisation, la commission des forêts et du bois n'a pas publié de recommandation jurassienne ni pour le marché des bois de service feuillus, ni pour celui des bois résineux.

Au niveau des associations fédérales et cantonales une entente sur les prix n'avait préalablement pas pu être réalisée. Les représentants, tant de l'industrie du bois que des propriétaires de forêts, pouvaient-ils au niveau jurassien dans le cadre de la commission des forêts et

du bois prendre des engagements divergents des décisions de leurs associations faitières ? C'est dans ce dilemme qu'il faut rechercher les raisons de l'impasse dans laquelle la commission s'est engagée.

Dans le programme de l'activité 1976 figurait également la mise à l'étude d'une action de propagande pour le bois en liaison avec LIGNUM. Des contacts ont été pris à cet effet avec cette association. La transformation de la commission des forêts et du bois en un groupe d'action semble un des moyens susceptibles de contribuer au développement de l'économie forestière et de l'industrie du bois.

5.7. Commission pour la protection de la nature

Président : M. P. Donis, Delémont (1973)

Secrétaire : Mme L. Bouvier, Porrentruy (1971)

En 1976, notre commission s'est réunie trois fois en assemblée plénière et cinq fois en séance de bureau. Nos membres ont participé, chacun dans leur spécialité et leur secteur, à de nombreuses visites techniques, contacts locaux et assemblées avec des autorités et des groupements s'intéressant à la protection de la nature.

Notre activité la plus importante durant 1976 a été sans conteste la protection linéaire des cours d'eau. La qualité biologique des rivières et ruisseaux jurassiens, comme aussi l'aménagement naturel des rives lié aux débits, ainsi que les entretiens, ont été au centre de nos préoccupations.

Les bulletins de septembre et d'octobre de l'ADIJ ont été consacrés à l'« Etude écologique de la Sorne ». En outre, nombre de données inédites récoltées lors de ce travail ont été publiées dans un « Dossier technique de la Sorne » qui comprend quatre cartes polychromes, des tableaux et documents et le tirage à part des bulletins. Ce « Dossier technique de la Sorne » répond à deux buts :

1. Etayer la publication « Etude écologique de la Sorne » qui devait être

de rédaction relativement simple. Le choix des tableaux, figures et documents fut sélectif. Il faut encore rappeler que les conditions modestes d'édition des bulletins ne permettaient pas de dépasser une cinquantaine de pages.

2. Permettre aux milieux intéressés d'avoir un accès immédiat à ces documents en cours d'élaboration, même si les utilisateurs ne suivent pas nécessairement les méthodes de travail décrites. Ce dossier peut être obtenu au Secrétariat général de l'ADIJ au prix de 35 fr.

Toujours dans cette optique de la protection des cours d'eau, nous avons étudié les dossiers de corrections de rivières que le Ve arrondissement des ponts et chaussées nous a soumis : Gabiare, Chalière, Trame, Birse et ruisseaux de Chaluet-des-Fontaines et du Chaufour (Court), Birse (gorges de Court), Rauss (deuxième projet), Scheulte (essai de réaménagement).

Notre commission a également travaillé au maintien, à la rénovation et à la création de mares et d'étangs. C'est ainsi qu'elle a pris position sur :

- la création d'étangs à Courchapoix, Damphreux et Courroux ;
- la rénovation d'une mare au Maïra (commune de Buix) ;
- le réaménagement de l'étang de La Praye (commune de Nods) ;
- l'aménagement de l'étang de Lucelle.

Il est à retenir que toutes ces activités, liées aux problèmes de l'eau, s'intègrent parfaitement à l'Année européenne des zones humides.

Une autre activité non moins importante de notre commission est celle d'encourager la conservation et la mise en place de haies. Un essai d'implantation fut tenté sur la commune de Lajoux.

Notre commission a formé opposition à divers projets de construction : Socofor (Réserve des Pontins) ; Juroil (Alle) ; d'aménagement d'un étang en zone III (Damphreux) ; d'un village de vacances à Sassey (Ocourt) et à l'Himelette (St-Imier) ; de la correction de la route Roches - Moutier (Schnapou - Pont de Penne).

Nous nous sommes occupés très activement de la mise en place, de l'extension et du fonctionnement des réserves naturelles jurassiennes en collaboration très étroite avec l'Inspection cantonale pour la protection de la nature (Combe-Grède - Flanc sud du Chasseral ; extension de la réserve des Royes, etc.).

Le dossier « Transjurane » s'est épaissi en 1976. En effet, il a été jugé opportun d'étudier un éventuel tracé desservant spécifiquement les différentes régions du Jura et de ce fait passant à l'ouest de Porrentruy, joignant le Clos-du-Doubs au niveau des Grippons et descendant enfin la vallée de Delémont au départ de Glovelier pour rejoindre finalement sur le territoire de la commune de Delémont le premier tracé étudié appelé « variante Est ». Jusqu'à présent, plus de

25 séances de la commission technique ont été nécessaires pour élaborer ces différents avant-projets, ainsi que de nombreuses expertises auxquels notre commission a participé activement, exigeant un maximum pour sauvegarder les beautés du site. Remercions ici M. Bernard Lieberherr, collaborateur à la Fondation pour la protection du paysage et des sites, qui nous épaula très efficacement lors de ces séances et qui met sa parfaite connaissance de l'écologie au service de la nature jurassienne.

Nous tenons à souligner à nouveau les excellents rapports que nous entretenons avec l'Inspection pour la protection de la nature du canton, et notamment la collaboration particulièrement bienveillante de M. K.-L. Schmalz, Dr h.c., inspecteur cantonal, à nos activités.

Pour terminer ce rapport, nous signalerons plusieurs mutations et nominations flatteuses au sein de notre commission :

- M. Linder, nouveau président de l'Association jurassienne des chasseurs, succède à M. Schweizer au sein de notre commission ;
- M. P.-A. Rebetez, maître secondaire aux Breuleux, devient membre de notre commission ;
- M. M. Thomi, victime d'un accident de chasse, est décédé en novembre 1976 ;
- M. M. Monbaron a demandé un congé indéterminé pour s'en aller travailler au Maroc, après avoir effectué, durant un mois et demi à plein temps, des travaux géologiques en rapport avec les corrections de rivières ;
- MM. Gottlieb Hauri et René Steiner, ancien président central de l'ADIJ, ont été nommés membres d'honneur de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

5.8. Commission pour la sauvegarde du patrimoine jurassien

Secrétaire : M. J. Christe, Courrendlin (1965)

Secrétaire : M. E. Chavanne, Moutier (1967)

De nombreuses demandes de renseignements ou de subventions ont été examinées au cours du dernier exercice. Une

partie de celles-ci ont été directement liquidées par le bureau, notamment lorsqu'il s'agit de demandes de conseils. Ce

fut le cas notamment pour un propriétaire de Corgémont et un hôtelier de Saint-Ursanne qui tous deux désirent garder le cachet de leur bâtiment.

Il y a lieu de remarquer que certaines demandes présentées ne sont pas de la compétence de notre commission. Ainsi, il n'est pas possible de subventionner des travaux d'entretien courant ou de remise en état normale, ces travaux incombant vraiment aux propriétaires. Nous avons dû, à plusieurs reprises, répondre négativement aux sollicitateurs, tout en les félicitant du soin qu'ils prennent à garder le style de leurs demeures.

Par contre, nous sommes intervenus énergiquement à plusieurs reprises pour soutenir les doléances de nos membres, émus du peu de cas que l'on fait de la sauvegarde du patrimoine. Cela a été le cas notamment à Courgenay où un véritable scandale a été constaté aux alentours de la Pierre-Percée. Une énergique prise de position fut notre réaction à l'intention de la commune.

A Develier, nous avons soutenu les efforts faits par diverses organisations tendant à s'opposer à la destruction de l'Hôtel du Soleil. L'affaire est encore en suspens.

De plus en plus, la Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine a recours à nos conseils, lorsque des demandes lui sont présentées. A chaque occasion, notre président a défendu les intérêts des demandeurs lors des séances du comité central et nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'octroi de substantielles prestations. Il en a été ainsi pour la demande présentée par la paroisse protestante de Renan, par un agriculteur de Soubey et par notre commission en faveur de la restauration du Corps de garde de Grandval. A ce sujet disons que notre commission a trouvé la totalité de la somme nécessaire à la réfection de ce petit bâtiment, typique, et nous voulons espérer que les citoyens de Grandval reviendront donc sur leur décision de démolition pure et simple... puisqu'il n'en coûtera pas un sou aux deniers communaux.

Nous avons également accordé de modestes subsides en faveur de la restauration de l'église de Bourrignon, de la chapelle de Fregiécourt, de même que pour la remise en état d'une borne de l'Erguel, située au Cerneux-Godat. Nous avons complété la somme allouée par le Heimatschutz en faveur du Corps de garde de Grandval et du temple de Renan.

La sauvegarde du patrimoine mérite qu'on y travaille constamment et que l'on ouvre les yeux, sans quoi des monuments, des trésors, disparaîtront à tout jamais. C'est ainsi que l'on nous a signalé la présence d'une borne de l'Evêché, autrefois plantée sur Montoz et qui actuellement orne un jardin particulier. Une entrevue avec le propriétaire a laissé espérer que cette borne, plus en sûreté il est vrai actuellement qu'à son emplacement originel, sera classée et que l'on saura toujours où la retrouver. Mil neuf cent septante-six a été également l'année de la constitution de l'organisation dénommée ASPRUJ, Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien. Afin de ne pas faire double emploi avec cette nouvelle association, notre comité a tenu une séance avec les dirigeants de l'ASPRUJ et un *modus vivendi* a été trouvé. Nous serons représentés au sein de son comité et l'ASPRUJ délèguera deux membres à notre commission. Ainsi les questions inhérentes plus spécialement au domaine rural pourront être traitées par l'organe compétent.

Mais 1976 aura été l'année — si Dieu veut ! — où une solution pour la sauvegarde du martinet de Corcelles se sera fait jour. Il semble que grâce à une cinéaste de talent et de valeur, on pourra remettre en état, et le bâtiment et le martinet. Des tractations sont en cours et tout en félicitant Mlle Lanaz, de Grandval, pour sa magnifique idée, nous voulons espérer que 1977 verra enfin le « serpent de mer de Corcelles » mourir de sa belle mort... et le martinet reprendre vie.

5.9. Commission sociale

Président : M. G. Rais, Delémont (1970)

Secrétaire : Mme P. Reusser-Vuilleumier, Reconvilier (1969)

Secrétaire d'enquêtes : M. G. Nusbaumer, Delémont (1973)

Durant l'année 1976, la commission sociale s'est réunie une fois sous la présidence de M. Georges Rais, de Delémont. Le bureau de la commission, quant

à lui, s'est rencontré à six reprises.

L'essentiel de l'activité s'est déroulé dans le cadre des groupes de travail, étudiant chacun un mandat spécifique.

1. Les faits marquants

1.1. 2^e conférence d'action sociale

La seconde conférence d'action sociale de la commission a porté sur les conséquences sociales de la crise économique. C'est en effet à Sornetan, le 18 mai 1976, qu'avaient été conviés une quarantaine de travailleurs sociaux de toutes les régions du Jura. Une table ronde, à laquelle participèrent Mlle Brugger, de l'OFIAMT, M. Clivaz, de l'USS, et M. Jetzer, du Vorort, devait lancer le débat qui fut poursuivi en groupes par les participants. La journée a eu un grand succès. Elle a apporté aux participants des éléments leur permettant d'aborder le problème dans leur cercle de travail avec plus d'efficacité. La deuxième conférence d'action sociale a fait l'objet d'un compte rendu détaillé dans le bulletin de l'ADIJ « Les Intérêts du Jura » du mois d'août 1976.

1.2. Rapport général d'activité de la commission sociale

Il est apparu nécessaire de faire une synthèse des travaux de la commission et de ses groupes de travail. C'est pourquoi un document présentant l'activité de la commission entre 1970 et 1976, ainsi que les travaux découlant des mandats qu'elle a effectués, a été mis en forme par le secrétaire général d'enquêtes. Cet

ouvrage de référence en matière d'action sociale jurassienne a été remis aux autorités cantonales, à celles du Jura bernois et du futur canton, ainsi qu'à tous les services et institutions sociaux intéressés.

Nous donnons ci-dessous les grands chapitres de ce document.

Après avoir présenté un petit historique de la commission sociale de l'ADIJ, son fonctionnement, sa structure et son rôle, il relate les résultats auxquels ont abouti les travaux de la commission et ceux de ses groupes de travail (rapports de planification et de coordination). La planification et la coordination de l'action sociale dans le Jura, leur état actuel, constituent un chapitre et précèdent l'analyse des moyens mis en œuvre. En annexe, tous les rapports importants publiés par la commission sont reproduits.

Ce document est à la disposition de toutes les personnes et organismes qui souhaiteraient le consulter.

1.3. Contacts avec la Suisse romande

L'année 1976 a été marquée, en outre par une intensification des contacts entre le secrétaire général d'enquêtes et les organismes de Suisse romande œuvrant sur le plan de l'action sociale.

2. La situation dans les groupes de travail

2.1. « Enfants pratiquement éducatibles et inéducatibles »

(président : M. le pasteur Nussbaum, Courrendlin)

Le Jura a besoin d'institutions pour les enfants susmentionnés afin de permet-

tre à leurs parents de rester en contact permanent avec eux.

La création de jardins d'enfants et de classes AI répartis régionalement est proposée avec la mise en place d'un service éducatif itinérant.

AGENCE EN DOUANE
TRANSPORTS INTERNATIONAUX



CH - 2926 Boncourt
Téléphone 066 75 52 52
Télex 34 626 botec ch

1825

**Select, si légère, garde pure
la saveur du tabac**



bep

1828

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière



**parietti
et gindrat sa**

PORRENTROY
BONCOURT
DELÉMONT

1804

**PATRONS,
CHEFS D'ENTREPRISES,**

nous avons le **PERSONNEL**
que vous recherchez

Tél. 22 74 22



Centrale du travail

INTERIM SERVICE ARBER SA

Delémont - Rue de la Maltière 17

1794

La commission d'étude propose la création d'un centre jurassien comprenant, d'une part, un internat complet et un semi-internat pour les enfants dits pratiquement éducatibles et, d'autre part, un internat pour les enfants inéducables.

2.2. Ateliers protégés et classes OP

(président : M. le Dr Fehr, Bellelay)

Les besoins du Jura sont les suivants : développement de la classe de formation professionnelle du Foyer jurassien de Delémont et création de deux classes d'orientation professionnelle (classes dites OP) dans le sud du Jura. En matière d'ateliers protégés, il convient d'en créer deux supplémentaires à celui des « Castors » de Delémont et au projet en cours de réalisation à Porrentruy.

Le mandat d'exécution a été confié à la commission sociale de l'ADIJ, il concerne la détermination de l'emplacement et la forme des ateliers et classes OP. Deux groupes de travail, l'un pour le sud, l'autre pour le nord du Jura, ont été mis en place. Ils sont actuellement au travail.

Le groupe de travail Jura-Nord s'est réuni pour faire le point de la situation dans le Jura-Nord. Il présentera un rapport à la Direction des œuvres sociales. Le groupe de travail Jura-Sud, après avoir fait l'inventaire des questions, a réuni les parents d'enfants handicapés mentaux pour leur exposer le projet de création d'ateliers protégés et de classes OP dans cette région.

2.3. « Enfants et adolescents inadaptés sociaux »

(président : M. Girardin, président du Tribunal des mineurs, Moutier)

Le mandat d'exécution relatif à la création de foyers de semi-liberté a été confié à la commission sociale de l'ADIJ. Trois groupes de travail ont actuellement des projets. Le premier, qui a le projet le plus élaboré, devrait répondre aux besoins du Home d'enfants de Courtelary et à une partie de ceux du Tribunal des

mineurs du Jura. Son plan prévoit la création du foyer à Saint-Imier.

Le second concerne Moutier. Une fondation est à la recherche d'un terrain. Le troisième projet s'élabore dans le nord du Jura et concerne plus particulièrement les filles.

2.4. « Formation des éducateurs »

(président : M. Petitjean, Courtelary)

Les besoins de formation sont ici variables dans le temps. Ils suivent l'évolution du marché de l'emploi.

La commission sociale a proposé à la Direction des œuvres sociales d'organiser un cours unique, décentralisé dans le Jura, afin de former la quinzaine d'éducateurs qui ne le sont pas et qui travaillent dans les institutions jurassiennes.

2.5. « Normes d'équipement »

(président : M. Portmann, directeur de Caritas, Glovelier)

L'étude de l'équipement et du personnel des maisons pour enfants et adolescents est difficile lorsqu'il s'agit d'aboutir à l'établissement de normes. Actuellement, un groupe de travail élabore un premier projet de rapport.

2.6. Conclusion

Comme on aura pu le constater, à la lecture des comptes rendus relatifs à l'activité des groupes de travail, la commission a fait des propositions de planification prenant en considération la partition cantonale du Jura.

Dans l'ordre des priorités, la primeur est revenue à la prise en charge des enfants débiles mentaux profonds et grabataires. La commission sociale a fait des propositions à la Direction des œuvres sociales, en rapport avec les mandats confiés par celle-ci à la commission.

3. Le secrétariat général d'enquêtes

Nous donnons ci-après un aperçu global de l'activité du secrétaire d'enquêtes.

3.1. Activités propres

Comme nous l'annoncions au début de ce rapport d'activité, les relations avec la Suisse, en particulier avec la Suisse romande, ont été poursuivies et intensifiées :

- avec les Ecoles d'études sociales et de formation d'éducateurs spécialisés, par le biais des rencontres avec le CERES (comité d'entente romand des écoles d'éducateurs) ;
- avec le Cartel romand HSM qui s'occupe d'information en matière d'action sociale et de coordination des activités à but social ;
- avec la Fédération romande des associations cantonales groupant les établissements pour jeunes inadaptés (FRAJI) ;
- avec le Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies (GREAT) qui organise des colloques et des séances d'étude sur les questions qui le concernent ;
- avec le Groupement romand des institutions d'assistance publique et privée (GRIAPP) qui s'occupe d'information et de coordination d'action sociale ;

4. Mutations

Sur le plan cantonal, une mutation d'importance a eu lieu. En effet, M. Adolf Blaser, conseiller d'Etat et directeur des Œuvres sociales du canton de Berne, a pris sa retraite en date du 31 juillet de cette année. Son successeur est M. Kurt Meyer, nouveau conseiller d'Etat.

La commission sociale saisit l'occasion qui lui est offerte pour rappeler que les relations qu'elle a eues avec l'ancien conseiller d'Etat Adolf Blaser ont été imprégnées de cordialité et de considération réciproque. La commission sociale

- sur le plan suisse deux rencontres ont regroupé les responsables cantonaux des fichiers inventoriant l'ensemble des institutions sociales.

Ces contacts sont fructueux et permettent au secrétaire d'enquêtes d'harmoniser son activité avec celles qui sont déployées en Suisse. Il bénéficie en outre de nombreuses sources d'information et de solides points de références.

3.2. Au sein des groupes de travail

L'activité du secrétaire d'enquêtes, au sein des groupes de travail de la commission, a consisté en travaux de secrétariat et de recherche, ainsi qu'en mise en forme des documents nécessaires aux études et enquêtes.

Le secrétaire d'enquêtes a été chargé de la fonction de secrétaire de la commission des questions conjoncturelles de l'ADIJ. L'activité de cette commission est entièrement consacrée aux conséquences de la crise économique.

3.3. Travaux administratifs

L'importance des travaux administratifs avait incité le secrétaire d'enquêtes à requérir l'engagement d'une aide de bureau. Celle-ci ne lui a pas été accordée par la Direction des œuvres sociales.

de l'ADIJ le remercie sincèrement ici.

La commission a enregistré deux démissions et une nomination. Les deux démissionnaires sont MM. Pierre Etique, de Bressaucourt, et Marcel Gallina, de Moutier. Que ces deux personnes soient une fois encore remerciées de leur collaboration.

Le comité central de l'ADIJ a nommé Mme Marianne Trœhler, de La Neuveville, en qualité de membre de la commission sociale.

5.10. Commission ferroviaire

Président : M. A. Denis, Porrentruy (1973)

Secrétaire : M. G. Keller, Porrentruy (1973)

L'attention de la commission ferroviaire a été mobilisée, durant toute la seconde moitié de 1976, par la préparation du futur horaire 1977-1979.

Le 25 août, le président et le secrétaire participaient à Berne, à une première réunion, au Département de l'économie publique du canton de Berne, avec les représentants de la Direction générale des CFF. Les principes généraux du futur horaire étaient présentés et les représentants de l'ADIJ faisaient déjà quelques premières remarques.

Le 16 décembre, la commission plénière se réunissait à Delémont et examinait l'avant-projet soumis à l'enquête publique. Elle proposait toute une série de modifications (desserte de Laufon et de l'Ajoie le soir, trains de mi-journée dans le vallon de Saint-Imier et la vallée de

Tavannes...). Certaines de ces demandes ont déjà reçu satisfaction, d'autres sont encore à l'étude.

Mais le grand souci de la commission reste le trafic international via Delle. Il décline lentement et la suppression, qui devait, en principe, être provisoire, des voitures directes Paris-Berne lui a porté un coup très sévère. Désormais, le problème se pose plus en termes politiques qu'économiques et dépasse les compétences de la commission. Il faudra obtenir la réintroduction de voitures directes Paris-Berne via Belfort, condition évidente de la réanimation de cette ligne. Le Jura doit exploiter sa position frontalière, c'est un de ses rares atouts géographiques ; l'infrastructure ferroviaire est là, toute prête à servir.

5.11. Commission routière jurassienne

Président : M. P.-A. Freléchoz, Delémont (1975)

Secrétaire : M. R. Lévy, Delémont (1975)

Au cours de l'année 1976, la commission routière jurassienne a tenu deux séances importantes. En juin elle établissait son programme d'activité pour l'année en cours et pour 1977, programme établi en six points :

1. Prendre en charge les intérêts des usagers des quatre associations et les soumettre aux arrondissements respectifs (vœux, propositions, etc., à l'exception des problèmes relatifs à la Transjurane).
2. Participer à l'établissement des programmes de travail 1977-1978.
3. Appuyer les démarches nécessaires à l'obtention de crédits en intervenant auprès des politiciens ou de la Direction cantonale des travaux publics.
4. Veiller pendant la période transitoire politique à ce qu'aucun projet ou programme ne soit réduit en matière de financement par la Direction des travaux publics.

5. Orienter les quatre associations et le public en général sur les travaux en cours et en projet grâce aux exposés périodiques des ingénieurs en chef d'arrondissement.

6. Maintenir un contact permanent avec le comité d'action Pro Transjurane en tant qu'émanation de la CRJ.

M. Jean Eckert, ingénieur en chef du Ve arrondissement, a présenté en détail les travaux effectués à ce jour dans son arrondissement.

La deuxième séance, en août, a été principalement consacrée à un exposé très détaillé donné par M. Eckert, ingénieur en chef du Ve arrondissement, sur le programme routier 1977-1978.

Il est à remarquer que pour un crédit cantonal bisannuel de 44 millions de francs, 15 300 000 soit 7 650 000 par an, sont versés au Ve arrondissement. La tâche principale de l'ingénieur en chef a été de trouver une clef de répartition

équitable pour l'utilisation des crédits pour les trois régions de son arrondissement, à savoir : Jura-Nord, Jura-Sud et Laufonnais. Cette clef de répartition tient compte du degré de motorisation ainsi que des impôts versés par région. Auparavant cette répartition se faisait au prorata des nécessités. La commission des transports désire que les $\frac{4}{7}$ du crédit soit alloué aux routes principales, les $\frac{3}{7}$ restant aux routes secondaires.

La déviation Bévillard-Sorvilier absorbe à elle seule pour 1977-1978 une somme de 3 600 000 fr., représentant plus de la moitié du crédit réservé aux routes principales de l'arrondissement.

Le bureau de la CRJ a pris contact avec

M. Favre, député, afin qu'il intervienne au Grand Conseil pour que ce projet fasse l'objet d'un crédit spécial sortant du budget normal.

Plusieurs autres travaux en cours ou prévus dans l'ensemble de l'arrondissement ont été discutés avec l'ingénieur en chef qui a tenu compte des désirs exprimés par la CRJ.

Nous rappelons que le problème de la Transjurane qui est d'une importance primordiale pour l'avenir économique du Jura est traité par une autre commission ad hoc qui, par membres interposés, renseigne régulièrement la CRJ des études en cours.

5.12. Commission jurassienne du tourisme pédestre

Président : M. O. Stalder, La Neuveville

Secrétaire : M. J. Aegerter, La Neuveville

A. Balisage

1. Contrôle des anciens itinéraires, réparations et compléments

Ajoie (G. Stadelmann)

7 itinéraires

—

Laufon (F. Studer)

6 itinéraires

49 indicateurs

Delémont (V. Airoidi)

tous les itinéraires

17 indicateurs

Franches-Montagnes-Nord (G. Farine)

8 itinéraires

—

Franches-Montagnes-Centre (M. Vallat)

6 itinéraires

38 indicateurs

Franches-Montagnes-Sud (A. Schaffter)

7 itinéraires

13 indicateurs

Raimeux (R. Kaltenrieder)

9 itinéraires

—

Moron (F. Tschanz)

8 itinéraires

18 indicateurs

Montöz (H. Burlon)

6 itinéraires

26 indicateurs

Chasseral (H. Studer)

12 itinéraires

53 indicateurs

Total

214 indicateurs

Valeur du matériel de réparation, avec poteaux et matériel de fixation : environ Fr. 15 000.—.

2. Nouveaux itinéraires balisés en 1976

Ajoie

N° 16 : Les Chainions - Roche-d'Or - Damvant	11 indicateurs	16,0 km.
N° 17 : Damvant - Grandfontaine - Fahy	10 indicateurs	7,5 km.

Laufon

N° 23a : Laufon - Wiler - Liesberg (Planetenweg)	26 indicateurs	14,7 km.
--	----------------	----------

Chasseral

N° 1a : Bienne - Tüscherger - Engelberg - Douanne (chemin des rives)	9 indicateurs	9,0 km.
---	---------------	---------

Total	<u>56 indicateurs</u>	<u>47,2 km.</u>
-------	-----------------------	-----------------

Valeur du matériel avec poteaux et matériel
de fixation : Fr. 2700.— environ.

B. Préparation des commandes

Itinéraires dont le matériel a été commandé en vue du balisage en 1977

Ajoie

- N° 10 : Porrentruy - Mormont - Courtemaîche
- N° 11 : Boncourt - Dampheux - Bonfol

Chasseral

Boujean - Pont autoroute - Lyssersbrunnen - Evillard (nouveau chemin de promenade)

C. Tableaux d'orientation

Six tableaux d'orientation de 75 × 60 cm., système Permalux, ont été fabriqués. Ils seront placés au printemps 1977 aux endroits suivants :

Prés-d'Orvin :	2 tableaux
Mont-Soleil :	1 tableau
Delémont :	1 tableau
Les Bois :	1 tableau
Raimeux de Grandval :	1 tableau

D. Guides et cartes

Le manuscrit du guide « Ajoie - Delémont - Laufon » est terminé (M. Denis Moine). L'édition de ce guide peut être envisagée pour 1977.

Les 6 feuilles de la carte spéciale du Jura éditée par l'Association du Jura suisse ont été rééditées avec la collaboration étroite de notre commission ; 18 500 de ces nouvelles cartes ont été vendues en 1975.

E. Construction et amélioration de chemins

Importante remise en état des chemins de promenade au nord de Bienne par les chômeurs de cette ville.

F. Courses organisées

Course organisée par la section « Amis de la nature du Jura ». Quarante participants conduits par M. R. Kaltenrieder ont parcouru l'itinéraire : Moutier - Belprahon - Raimeux.

5.13. Commission « Avenir de l'ADIJ »

Président : M. F. Savoye, Saint-Imier (1975)

Secrétaire : M. F. Lachat, Porrentruy (1975)

Au cours de trois séances, elle a étudié et fait étudier (sur différents plans : juridique, économique, etc.), des propositions

quant au développement et à l'avenir de l'ADIJ. L'étude de ces propositions n'est pas encore achevée.

5.14. Commission des questions conjoncturelles

Président : M. L.-P. Poirier, Porrentruy (1976)

Secrétaire : M. G. Nusbaumer, Delémont (1976)

La commission des questions conjoncturelles a été créée par le comité central de l'ADIJ en mai 1976. Elle a tenu sa première séance le 12 octobre afin d'examiner quels pouvaient être ses préoccupations dans le cadre du mandat général que lui a confié le comité central.

Rappelons-en les termes :

« Examen et étude, sous l'angle des possibilités d'interventions de l'ADIJ et en collaboration avec d'autres organismes, des grands problèmes suivants :

1. Les conséquences sociales de la crise, c'est-à-dire le chômage.
2. Le problème du reclassement professionnel ou recyclage comme remède aux conséquences socio-économiques.
3. Le chômage des jeunes.
4. Les problèmes soulevés par les communes et les autorités communales. »

Lors de sa seconde et dernière séance de l'année 1976, la commission a retenu les quatre questions suivantes, dans un premier temps :

1. Difficultés des ateliers protégés pour les handicapés physiques et mentaux.
2. Problèmes posés aux communes.
3. Situation des jeunes en fin d'apprentissage.
4. Situation des jeunes en fin de scolarité.

La commission s'est ensuite attelée à la recherche de solutions en établissant, pour chacune des questions, un diagnostic de la situation, l'inventaire des mesures prises et celui des mesures à prendre. Dans ce but elle a entrepris des enquêtes, entendu une série de rapports et pris connaissance d'informations nécessaires à l'exécution de son mandat.

III. Comptes 1976

1. Extrait du compte de pertes et profits

	Charges	Produits
Administration	192 543.—	18 650.55
Bulletin	44 487.85	31 036.60
Cotisations		54 622.50
Produit des titres et des fonds propres		8 819.35
Produit de la Seva		43 188.90
Produit de la Loterie à numéros		69 558.70
Subventions de l'Etat et de tiers		38 200.—
Subventions accordées	8 030.—	
Commissions	25 433.95	
Immeuble	5 296.50	12 679.55
Excédent de recettes	964.85	
Balance	276 756.15	276 756.15

2. Bilan de clôture

Actifs	Actifs	Passifs
Caisse	69.25	
Compte de chèques postaux	26 112.56	
Ep. 531 734 BCB Delémont	16 435.30	
Ep. 35 350 Banque Jurassienne Delémont	18 188.55	
Ep. 900 100 BPS Moutier	9 463.40	
Ep.-placement 950 053 BPS Moutier	29 024.85	
C/c 947 727 BPS Moutier	884.70	
Ep. 21 894 Caisse d'Epargne Courtelary	17 803.75	
Titres en dépôt libre 945 725/1 BPS Moutier	82 000.—	
Mobilier	1.—	
Débiteurs	18 931.45	
Actifs transitoires	4 871.—	
Impôt anticipé sur les fonds propres	3 165.—	
Immeuble	146 900.—	
C/c immeuble BPS 945 725 Moutier	31 889.65	
Titres affectés à l'immeuble BPS 945 725/0	4 000.—	
 Fonds avec destination spéciale		
Fonds du sentier des Gorges	6 707.05	
Fonds du sentier des Gorges, titres	15 000.—	
Fonds pour le cinéma	4 356.35	
Fonds du secrétariat permanent	107 489.75	
Fonds du chemin d'Outremont	11 437.80	
Fonds pour la sauvegarde du patrimoine jurassien	28 823.04	
Fonds de la commission économique	21 602.40	
Fonds du 50 ^e anniversaire	517.15	
Fonds pour études et travaux spéciaux	23 247.85	
Total	219 181.39	
Impôt anticipé sur fonds spéciaux	3 102.65	
Total général des fonds spéciaux	222 284.04	
 Passifs		
Fonds spéciaux, total général		222 284.04
Créanciers		40 430.35
Passifs transitoires		8 000.—
Capital		361 310.11
Balance	632 024.50	632 024.50

3. Procès-verbal de la séance de vérification des comptes

Conformément au mandat confié et à l'article 16 des statuts de l'ADIJ, nous avons procédé le 8 mars 1977 à l'examen des comptes de l'exercice 1976.

Sur la base des nombreux sondages effectués et des éclaircissements fournis par MM. J. Jobé, trésorier, et M. Friche, comptable, nous pouvons attester que :

- a) la présentation des comptes répond aux prescriptions légales et statutaires ;

b) la comptabilité est tenue avec ordre et précision.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 1976 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge avec remerciements aux organes responsables.

Moutier, le 8 mars 1977.

Les communes vérificatrices :

Commune de La Neuveville : Commune de Saignelégier :
Jean-Claude BOURQUIN Henri GARESSUS

Le vérificateur permanent :

René DOMONT

IV. Conclusions

Nous terminons ce rapport d'activité en exprimant des sentiments de reconnaissance. Notre gratitude entière va à tous ceux qui nous ont encouragés et soutenus dans notre tâche au cours de cette année difficile pour l'ADIJ. Reconnaissance aux autorités fédérales et cantonales qui se sont penchées sur les problèmes que nous leur avons soumis, aux administrations ferroviaires et autres qui en ont fait de même ; à tous nos collaborateurs, spécialement à nos présidents de commission, aux collaborateurs occasionnels de notre bulletin ; aux organes de la Caisse d'assurance maladie et accidents « La Jurassienne » fondée par l'ADIJ le 5 janvier 1946, il y a donc plus de trente ans, et qui aujourd'hui se développe normalement ; reconnaissance enfin à tous nos membres pour leur fidélité et leur appui !

Nous sommes aussi redevables à la Seva pour les fonds qu'elle met à notre disposition, nous permettant de réaliser et de soutenir des travaux utiles qui sans cela ne se feraient pas !

Nous sommes heureux de constater que, malgré les difficultés rencontrées en 1976 sur le plan politique jurassien, notre travail se fait dans une atmosphère de sympathie et d'entente. De grandes échéances approchent ; elles seront suivies de décisions extrêmement importantes pour notre association qui groupe des hommes de bonne volonté de nos sept districts du Jura.

Nous formulons le vœu que ces hommes nous permettent à l'avenir également de faire notre devoir et de remplir notre tâche.

Au nom du comité central

Le président central : Le secrétaire général :
Frédéric SAVOYE François LCHAT

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ 039 41 31 08

Secrétaire général : François Lchat, 2900 Porrentruy
☎ 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
☎ 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ

et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rédacteur respons. : François Lchat
Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1
☎ 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 25.—

Le numéro Fr. 2.50

Caisse CCP 25 - 2086